



LE CHASSEUR ARDENNAIS



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

REDACTION

Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
TEL. 345 61 32

ADMINISTRATION

avenue Em. Bossaert 38 - 1080 Bruxelles - Tél. 425 04 76
CCP 000-0213393-90 «LE CHASSEUR ARDENNAIS» 1080 BRUXELLES

CONGRES DE FLORENVILLE : succès triomphal



Le président de la section de Florenville, Roger François, reçoit son nouveau drapeau des mains du président national. A droite, Joseph Jacques, secrétaire de la section et à gauche, le porte-drapeau, Louis Dupont.
(Photo «L'Avenir du Luxembourg»)

Dimanche 5 octobre à 15 heures, à Martelange
INAUGURATION DU NOUVEAU MONUMENT NATIONAL

TOUS AU POSTE !

LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS LOCALES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT D'HONNEUR : Général-major e.r. Lucien CHAMPION
Boulevard du Souverain 213 - 1160 Bruxelles

PRESIDENT NATIONAL
et Rédaction du bulletin :
Albert HUBERT
R. Gabrielle 59, Bte 2 - 1180 Bxl
Tél. : Privé : (02) 345 61 32
Bureau : (02) 219 44 50
(Extens. 249, 250 ou 224)

SECRETARE NATIONAL :
Victor ROBERT
Drève des Etangs 26
1030 Linkebeek
Tél. (02) 358 26 08

SECRETARE NATIONAL - ADJOINT :
François GUIOT
Avenue de la Brabançonne 80 B
1030 Bruxelles
Tél. (h. de bureau) : (02) 734 93 00
734 94 00 - Ext. 221 et 301
Privé : (02) 734 15 98

VICE-PRESIDENTS
NATIONAUX :
Robert LEPAGE
6741 Vance
Tél. (063) 45 51 76

Joseph ANDRE
Brisy - 6673 Cherain
Tél. (080) 51 73 73

Jean GOFFART
Rue des Prés 5, 6900 St-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

René PIEDBŒUF
Rue des Rhexieux 53
4220 Jemeppe-sur-Meuse
Tél. (041) 33 26 45

TRESORIER NATIONAL :
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171
6700 Arlon
Tél. : Privé : (063) 21 43 13
Bureau : (063) 21 29 01

TRESORIER
NATIONAL - ADJOINT :
Charles GRIMONSTER
Rue de Viville 41, 6700 Arlon
1090 Bruxelles
Tél. (h. de bureau) :
(063) 21 14 66

ADMINISTRATEURS :
Administrateur du bulletin :
Lieut.-Colonel Albert RENSON
Avenue Emile Bossaert 38
1090 Bruxelles
Tél. (02) 425 04 76

C.C.P. du bulletin « Le Chasseur Ardennais » : 000-0213393-90

Administrateurs-conseillers :
Col. BEA hon. Jean BORGNIET
Square des Latins 60
1050 Bruxelles
Tél. (02) 649 88 59

Colonel e.r. André LALIERE
Chaussée de Bruxelles 6
1410 Waterloo
Tél. (02) 354 93 83

Colonel e.r. René MOINY
Rue Petite 29, 6340 Gesves
Tél. (083) 67 72 18

Délégués des sections :
Emile ANSELMÉ (Huy)
René AÛTPHENNE (Virton)
Roscius CATIN (Vielsalm)
Emile COLSON (Bertrix)
Eugène DEVOGHEL (Liège)
Gaston EPPE (Eliale)
Georges GILSOUL (Namur)
Albert GUSTIN (Brabant)
Yvon LOMRE (Erezée)
Jacques MAUS de ROLLEY (Bastogne)
Joseph MOUZON (Neufchâteau)
Joseph SCHMITZ (Arlon)
Léon SPOIDENNE (Arlon)
Donia WIDART
5315 Chevroigne (Sect. Houffalize)
Tél. (083) 21 17 50

SECTIONS REGIONALES

ARLON
C.C.P. 000-0980849-82
Président :
Joseph SCHMITZ
Rue des Espagnols 5, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 39 83

Secretaire :
Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Attier
Tél. (063) 21 19 81 (privé)
Tél. (063) 21 48 61, ext. 265 (bur.)

Tresorier :
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 43 13 (privé)
Tél. (063) 21 29 01 (bureau)

ATHUS - MESSANCY - AUBANCE
C.C.P. 000-0701206-90
Président :
Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Tél. (063) 37 81 98

Secretaire :
André PERIN
Rue de l'Alhéné 6, 6790 Athus
Tresorier :
Jean MARTIN
Rue des Acaëlas 3, 6790 Athus
Tél. (063) 37 70 77

BASTOGNE - MARTELANGE - SIBRET
C.C.P. 000-0240928-77
Président :
J. MAUS de ROLLEY
6653 Longchamps
Tél. (062) 21 21 10

Secretaire-Tresorier :
Victor LEFEBVRE
Rue de Neufchâteau 168
6650 Bastogne
Tél. (062) 21 13 64

BERTRIX
C.C.P. 000-0380547-16
Président :
Edouard KLEIS
Grand-Place 22, 6800 Bertrix
Tél. (061) 41 13 59

Secretaire-Tresorier :
Emile COLSON
Grand-Place 31, 6800 Bertrix
Tél. (061) 41 10 76

BRABANT
C.C.P. 000-0352242-35
Président :
Jean GOFFART
Rue des Prés 5, 6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Secretaire :
Roger REUMONT
Rue Elie 85, 1050 Bruxelles
Tél. (02) 648 85 04

Tresorier :
Albert GUSTIN
Av. de la Brabançonne 80B, Bte 29
1040 Bruxelles
Tél. (02) 737 84 05

EREZEE
C.C.P. 000-0818371-94

Président :
Yvon LOMRE
Rue des Combattants, 5460 Erezée
Tél. (080) 47 70 23

Secretaire-Tresorier :
Joseph BAUDOIN
Rue de l'Ourthe 96
5400 Marche-en-Famenne
Tél. (084) 31 16 19

ETALLE
C.C.P. 8239.62
Président :
Gaston EPPE
Rue du Bru 130, 6741 Vance
Tél. (080) 47 70 23

Secretaire :
Léon POSTAL
6735 Frain (Ste-Marie s/Semois)
Tél. (063) 45 51 87

Tresorier :
R. CLAUSSÉ
6742 Chantemelle

FLORENVILLE
C.C.P. 8048.97
Président :
Roger FRANÇOIS, pharmacien
Grand-Rue 15, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 10 44

Secretaire :
Joseph JACQUES
Thier des Corbeaux 17
5400 Marche-en-Famenne
Tél. (034) 31 16 27 (après 17 h)

Tresorier :
Marcel JACQUES
Route d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 22 44

NAMUR
C.C.P. 3640.57
Président :
Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 511 42 00 (heures de bur.)

Secretaire-Tresorier :
Léopold MISSON
Rue de l'Eglise 6, 5820 Spy
Tél. (071) 78 57 60

Secretaire-Tresorier :
Joseph RICAILLE
V. Ville-Basse 28
6660 Houffalize
Tél. (062) 28 80 54

HUY
C.C.P. 000-0718009-15
Président :
Emile ANSELMÉ
Rue Sainte-Yvette, 109, 5200 Huy
Tél. (085) 21 25 43

Secretaire-Tresorier :
Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 5250 Antheil
Tél. (085) 21 46 88

LIEGE - VERVIERS
C.C.P. 9004.16
Président :
René PIEDBŒUF
Rue des Rhexieux 53
4220 Jemeppe-sur-Meuse
Tél. (041) 33 54 89

Secretaire :
Jules BARLET
Quai de la Dérivation 43
4000 Liège
Tél. (041) 43 34 79

Tresorier :
Eugène DEVOGHEL
Quai de l'Ourthe 4, 4000 Liège
Tél. (041) 43 29 46

MARCHE-EN-FAMENNE
C.C.P. 000-0325567-35
Président :
Désiré PIROT
Route de Hologne, 5406 Waha
Tél. (084) 31 16 54

Secretaire-Tresorier :
Marcel DEVILLE
Thier des Corbeaux 17
5400 Marche-en-Famenne
Tél. (034) 31 16 27 (après 17 h)

NAMUR
C.C.P. 3640.57
Président :
Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 511 42 00 (heures de bur.)

Secretaire-Tresorier :
Léopold MISSON
Rue de l'Eglise 6, 5820 Spy
Tél. (071) 78 57 60

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT
C.C.P. 000-0715193-12
Président :
Joseph MOUZON
Place Ch. Beigh 6
6620 Neufchâteau
Tél. (061) 27 73 13

Secretaire-Tresorier :
Théo LEDENT
Route de St-Pierre 11
6600 Libramont
Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT
C.C.P. 8001.73
Président :
Jean DOM
6904 Lorcy-Arville
Tél. (061) 61 10 67

Secretaire-Tresorier :
Lucien SCHILTZ
Route de Poix 23
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 11 82

VIELSALM
C.C.P. 8709.76
Président :
Roscius CATIN
Rue des Combattants 8
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 64 77

Secretaire :
Joseph HAIDON
Rue Ruxthiel 15, 6688 Liernoux

Tresorier :
Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 67 45

VIRTON
C.C.P. 000-0729100-48
Président :
René AÛTPHENNE
Champ 34, 6763 Dampicourt
Tél. (063) 57 77 18

Secretaire-Tresorier :
Paul TALBOT
Rue du 115e RIF 114
6758 Signeux-Bleid

1er CHASSEURS ARDENNAIS
BPS 14 - 4090 FBA - C.C.P. 8223.03
Président :
Adjudant-chef retraité
Robert MOTTE

Secretaire-Tresorier :
Adjudant Marcel LEURIS

Communications du Président

FLORENVILLE

Je croyais qu'avec Athus et Namur, nous avions atteint des sommets pour nos congrès nationaux, et je me résignais par avance à un congrès plus modeste à Florenville, bien que j'aie tout fait pour qu'il s'y tienne. Je me félicite, aujourd'hui, d'avoir été aussi pressant. En effet, jamais nous n'avons rassemblé tant de participants; jamais nous n'avons vécu un programme mieux ordonné, mieux mesuré, mieux servi aussi par les circonstances.

Cette appréciation ne doit pas être interprétée comme comportant la moindre critique à l'égard des précédents, mais elle doit inciter les prochains organisateurs à se surpasser. Le succès triomphal de notre congrès est dû, d'abord, au dynamisme toujours grandissant de la Fraternelle; il est imputable à toutes nos sections, à tous les membres qui, fidèlement, tiennent à attester, par leur présence, de leur attachement à notre esprit et à notre idéal.

Quant à nos amis de la section de Florenville, ils méritent les félicitations les plus chaleureuses pour leur parfaite organisation, notamment celle du banquet. Car réussit la performance de servir un repas bien fourni, bien équilibré, largement arrosé, à plus de sept cent cinquante convives constitue un réel exploit. Qu'ils en soient remerciés, ainsi que tous ceux qui ont concouru, de quelque façon que ce soit, à cette journée dont tout le monde a emporté un inoubliable souvenir.

DIX ANS...

La manifestation de chaleureuse sympathie dont j'ai été l'objet lors de notre congrès national, afin de célébrer dix années accomplies de présidence, m'a d'autant plus touché qu'elle était, pour moi, totalement inattendue. Quand il y a un an, un de nos dirigeants m'avait fait remarquer, avec beaucoup d'affection, que dix ans s'étaient écoulés depuis mon élection, et qu'il fallait célébrer cet anniversaire, je lui avais répondu avec un rien de vivacité que je n'avais encore fonctionné comme président que pendant neuf ans, et qu'au surplus, si l'on voulait faire quelque chose, mieux valait attendre le vingt-cinquième anniversaire de mes fonctions...

Quoi qu'il en soit, comme on dit à la RTB quand on veut « décrocher », je tiens à remercier du fond du cœur tous ceux qui se sont associés à cet amical hommage, et d'abord, le premier vice-président Robert Lepage qui a su exprimer avec la délicatesse, le lyrisme, la sincérité, l'amitié dont il est un interprète inégalable des sentiments qui ont constitué, pour votre président, un inestimable réconfort et un encouragement à persister dans sa tâche.

C'est, je dois l'écrire, une lourde charge à laquelle je consacre la quasi-totalité de mes loisirs, alors que mes occupations professionnelles sont loin d'être négligeables. Il y a aussi, pour moi, la difficulté des multiples déplacements, des stations debout, etc... Bien souvent, je me dis qu'il faudrait encore faire davantage, mais il faut bien se rendre compte de ce que la vie consiste, avant tout, en une course contre le temps.

A tous donc, grand merci, et que la Fraternelle continue dans la ligne qui est sienne. Je ne veux, au reste, tirer aucune vanité d'un hommage qui s'adressait tout aussi bien à ceux qui ont bien voulu me maintenir leur confiance et qui contribuent, par leur dévouement, à la vitalité de notre association, dans l'esprit de continuité et de fidélité qui nous anime.

LE NOUVEAU MONUMENT NATIONAL

Notre prochain grand rendez-vous sera la cérémonie d'inauguration du nouveau monument national de Martelange. Je ne dirai pas que ce sera là notre dernière grande manifestation, car nous trouverons bien l'opportunité d'en organiser d'autres : elle doit cependant constituer, à nouveau, une affirmation de notre attachement au symbole que ce monument représente.

Nous nous devons aussi d'être nombreux, ce jour-là, afin d'exprimer notre gratitude à ceux qui ont contribué à la rénovation de ce monument, et dont nous réparlerons.

10e DE LIGNE

Au lendemain des Fastes du 1 ChA, j'ai assisté à la réunion annuelle des Anciens de 1914/1918 du 10^e de Ligne. Certes, ils ne sont plus très nombreux, mais on sent régner parmi eux un tel esprit de fraternité, tant d'années après l'épopée qu'ils ont écrite pendant plus de quatre ans, qu'on ne peut s'empêcher d'être saisi d'une intense émotion.

Quel bel exemple que celui de cet Ancien, originaire d'Arlon, et qui était venu spécialement de Lyon, à près de quatre-vingts ans, pour revoir pendant quelques heures ses camarades de combat. Et comme le président Beke sait les galvaniser par son éloquence et sa chaude amitié!

Nous devons, nous, Chasseurs Ardennais, prendre exemple sur nos devanciers. Je leur ai répété que nous les avons « adoptés » pour les honorer et les servir. Il faut que dans nos sections, dans nos villages et nos villes, les derniers d'entre eux se sentent entourés de notre sympathie, de notre prévenance; que jamais, ils n'aient le sentiment d'être abandonnés. C'est là, pour nous, un impératif devoir.

COURTRAI-VINKT

Cette année à Courtrai, pour le trente-cinquième anniversaire de la bataille de la Lys, nous nous attendions à une cérémonie sortant de l'ordinaire, c'est-à-dire plus imposante que lors des commémorations annuelles. Nous avons été déçus.

Alors qu'on espérait la présence des plus hauts dignitaires de l'Etat, on n'a vu que le président de la Chambre des Représentants, M. Dequae : comme il habite à quelques dizaines de mètres du parc Albert, il ne pouvait tout de même pas regarder la cérémonie depuis son balcon! Mais à part ce sympathique Courtraisien, pas un membre du gouvernement; aucune autre autorité de stature nationale; pas même un général. Le gouverneur de la province, l'évêque de Bruges, etc... s'étaient bornés à se faire représenter. En dehors d'une musique militaire, deux maigres pelotons venus d'une garnison toute proche constituaient la représentation de l'Armée, avec cependant, pour la première fois, une modeste section d'Infanterie française.

Quant aux anciens combattants, ils se remariaient surtout par le grand nombre de leurs drapeaux, et plus particulièrement ceux de la FNC. Comme chaque année, et proportionnellement, les Chasseurs Ardennais formaient le groupe le plus nombreux, le plus homogène, le plus applaudi aussi, lors du défilé final.

Nous n'en écrivons pas davantage, mais nous nous devons d'exprimer notre déception. Combien, au reste, contraste la cérémonie de Courtrai, au style compassé, avec celle qui a lieu à Vinkt l'après-midi, et où des centaines de Chasseurs Ardennais se retrouvent aux côtés des représentants de plus en plus nombreux, d'année en année, des familles des

LE CONGRES NATIONAL DE FLORENVILLE



Les personnalités devant le monument aux Morts, pendant l'allocution du président national. De gauche à droite : MM. Bock, député permanent ; Labouise, président du Conseil provincial et bourgmestre de St-Hubert ; G. Michel, député permanent (derrière : le colonel Pierre, attaché militaire de France) ; Henriquet, inspecteur général des Eaux et Forêts ; le colonel Melchior, commandant la province et l'EI ; le général e.r. Champion, président d'honneur de la Fraternelle ; le sénateur Conrotte ; J. Michel, ministre de l'Intérieur ; Théodore, bourgmestre de Florenville ; Reding, bourgmestre de Lacuisine. (Photo « L'Avenir du Luxembourg »)

Nous l'avons souvent écrit : un congrès national ne peut se raconter par le menu. Aussi, nous bornerons-nous à un compte rendu succinct, largement illustré.

Dès avant 9 heures, la grosse bourgeoisie de Florenville connaissait une animation inaccoutumée ; bientôt, la place de l'Eglise et tous ses accès furent noirs de monde. La majeure partie des personnes présentes portaient gaillardement le béret vert à la hure.

A 10 heures, l'église paroissiale, cependant relativement vaste, était archicomble, et nombreux furent ceux qui ne purent y pénétrer. La messe fut célébrée par trois anciens aumôniers Chasseurs Ardennais : les abbés Gillet, curé de Chassepierre, Bouillon, curé de Muno, et Félix, actuellement retraité à Jamoigne. Le premier prononça, avec beaucoup de conviction, une homélie magnifiant l'esprit Chasseurs Ardennais.

Ensuite, se forma un très long cortège où les Anciens, en pelotons bien ordonnés, vinrent former un carré parfait autour du monument aux morts, sur la place Roi Albert. Là,

Cérémonies franco-belges

Le congrès de Florenville débuta par un hommage au mémorial de la Résistance franco-belge du Banel. Ce monument est érigé sur la route de Florenville à Carignan, et est construit pour moitié sur territoire belge, et pour moitié sur territoire français.

Le président national y fut accueilli par notre ami Marcel Jacques, président du Comité du Banel, M. Henri Vin, conseiller général des Ardennes, le maire de Mogues, M. Brocard, Maurice Germain, président de l'AS de Florenville, Antoine Hubert, vice-président du Groupe AS d'Orchimont, remplaçant Daniel Ryelandt, souffrant.

Etaient également présents plusieurs drapeaux, dont le drapeau fédéral, le président Schmitz et le vice-président Giot, ainsi que quelques membres de la section d'Arlon.

Le président national fleurit le mémorial, tandis que des trompettes sonnaient « Aux champs ».

malheureuses victimes civiles. Là, règne une ferveur pieuse et patriotique comme on n'en voit guère, une fraternisation sans nuage entre Wallons et Flamands, un esprit réellement national que pourraient constater les hautes autorités de l'Etat si un jour, l'une ou l'autre d'entre elles se décidait à honorer de sa présence cette journée du souvenir et de l'union entre les Belges.

L'an prochain, ce sera le trentième pèlerinage des Bérêts Verts à Vinkt. D'autre part, la commune va disparaître en tant qu'entité indépendante car elle est appelée à fusionner, pour les élections communales de 1976, avec Deinze et Meigem. Nous comptons que notre rencontre de 1976 revêtira une signification particulière, et qu'elle incitera le plus grand nombre des nôtres à nous accompagner.

LES CHANGEMENTS

A vouloir tout bouleverser au nom du changement, à se démener tous azimuts en s'occupant de tous les problèmes d'intendance (O! Mêmes du Grand Charles!), depuis l'orchestration de la «Marseillaise» jusqu'au maillot jaune du Tour de France, en passant par les menus de ses labradors et le statut des prostituées, le président Giscard d'Estaing doit nécessairement commettre des impairs. Et cependant, un vieux proverbe français rappelle qu'on ne peut être, à la fois, au four et au moulin.

Le troisième président de la V^e République a ainsi gaffé supérieurement en annonçant, à la veille du 8 mai, sa décision de « ne plus commémorer désormais cet anniversaire, qui sera ainsi le trentième et le dernier » et en suggérant de remplacer cette manifestation par une « Fête de la fondation de l'Europe »!

Notre Premier ministre, encore que plus nuancé, lui a emboîté le pas de façon quelque peu ambiguë, se méfiant sans doute des réactions, mais aussi, soucieux de ne pas ternir son image de marque de « Monsieur Europe ».

La faute de Giscard tient surtout au fait qu'il a rendu public son communiqué au moment même des festivités, et qu'il n'avait consulté personne, sauf, paraît-il, son ami le chancelier allemand Helmut Schmidt.

Précisons, tout d'abord, que le 8 mai n'a jamais été jour férié, ni en France, ni en Belgique, et ce, en dépit des revendications des associations patriotiques. Il faut souligner qu'un jour férié de plus, en mai, réduirait encore — cela va de soi — le nombre de jours ouvrables, alors qu'en fait, mai est déjà, à cet égard, le mois le plus court de l'année : cela comporte des conséquences économiques sérieuses ; c'est notamment un jour de plus à payer par les patrons.

D'autre part — en Belgique, du moins — aucune cérémonie officielle n'est organisée traditionnellement, le 8 mai, par le

gouvernement. Les seules cérémonies, à Bruxelles et à Liège, sont faites à l'initiative des prisonniers de guerre et des prisonniers politiques. Mais on oublie les nombreuses manifestations qui ont lieu, ce jour-là, dans nos villes et villages, avec la collaboration des autorités de toute nature et des associations patriotiques.

Et puis, ce qu'on commémore le 8 mai, ce n'est pas seulement — et c'est peut-être moins — la victoire que la fin de la guerre, que les sacrifices des morts et des survivants. Se souvenir, ce n'est perpétuer ni la guerre, ni la haine : on n'efface pas les souvenirs. Et l'on a justement répété que dans la position prise par nos «Européens», il y avait une équivoque car le pardon, qui est un geste chrétien, ne peut en aucun cas signifier l'oubli.

Au reste, on n'empêchera jamais les bons patriotes de célébrer les anniversaires, même s'ils doivent le faire, le plus souvent, en petit comité. Car le président français et d'autres ont observé, à juste titre, que les commémorations attireraient de moins en moins de monde. C'est également le cas chez nous : c'est le signe du déclin de l'esprit civique et patriotique.

Nous avons assisté à la grande cérémonie nationale du 8 mai, au Soldat inconnu. Pour une fois, les autorités politiques, diplomatiques, militaires, judiciaires, etc... avaient fait le plein ; il y avait un grand nombre de drapeaux. Mais le public était scandalueusement clairsemé : à peine quelques centaines de personnes. On nous a affirmé qu'il n'était pas plus nombreux, le soir, à Liège.

Mais MM. Giscard d'Estaing et Tindemans s'imaginent-ils qu'ils vont jamais rassembler des foules pour célébrer, chaque année, l'Europe en si pénible gestation ? A moins, bien entendu, qu'on ne mobilise, pour raisons de service, les dizaines de milliers d'Eurocrates qui peuplent les institutions européennes : il y aura alors des légions.

Et cependant, ce serait une heureuse initiative si l'on pouvait décréter en Belgique, chaque année, une « Journée nationale du Souvenir », à l'instar de ce qui se fait en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, et que ce jour-là, tout le monde se recueille à la mémoire des morts de toutes les guerres, et de tous ceux qui ont, tantôt vaillamment, tantôt honnêtement, tantôt par simple obligation même, accompli leur devoir de citoyen au service de la communauté. Il faudrait aussi que ces cérémonies trouvent un accent nouveau, qu'elles suscitent une ferveur accrue, qu'elles constituent vraiment la journée de tous ceux qui croient encore en des thèmes pour beaucoup aujourd'hui éculés et qui ont nom « Patrie », « Devoir », « Honneur », « Service national », « Solidarité humaine ».

Albert Hubert,
Président national.

A propos du 3e Chasseurs Ardennais

Lors du débat à la Chambre concernant le budget de la Défense nationale, deux députés (MM. Marcel Remacle, bourgmestre de Vielsalm, et Charly Talbot, député de Liège) ont interrogé le ministre au sujet du sort du 3e Chasseurs Ardennais. La réponse de M. Vanden Boeynants a été fort claire :

« Je dois vous rassurer tout de suite. Sous sa forme actuelle ou sous une autre forme, le 3e Chasseurs Ardennais continuera à exister, et là où il se trouve actuellement ».

Cette position est d'ailleurs conforme aux promesses faites, il y a deux ans, par le ministre, promesses qu'il a scrupuleusement tenues :

non seulement l'existence du 3e Chasseurs Ardennais n'est aucunement remise en cause, mais il est même fortement question de la renforcer en lui confiant des missions nouvelles. Aussi, a-t-on tort d'alarmer inconsidérément l'opinion.

Ce n'est pas aux deux parlementaires qui ont interrogé le ministre que nous adressons ces reproches : ils ont fait leur métier, c'est-à-dire qu'ils se sont faits les interprètes d'interventions dont ils avaient été l'objet. Mais ceux qui lancent de tels bruits, sans fondement, sont blâmables ; ou bien, il s'agit d'irréfléchis, ou bien de nostalgiques d'un échec.

STALAG 1 A On recherche...

M. Gérard Bruneel, sergent prisonnier de guerre au Stalag 1 A, détaché en octobre 1940 en « Kommando » à l'« Oost Deutsches Maschinen Fabrik » à Helliggenbeld (Prusse Orientale), souhaiterait retrouver un Chasseur Ardennais de la région d'Arlon et qui parlait fort bien l'allemand (il y avait deux autres Chasseurs Ardennais avec lui), lequel a fait fonction d'interprète audit Kommando.

On est prié de s'adresser soit à la rédaction du bulletin, soit à M. Gérard Bruneel, 14, rue Toussaint Gerkens, 4950 Beauvais.

Après quelques mots de bienvenue prononcés par le président de la section de Florenville, le président national donna la liste des personnalités excusées, et salua celles qui étaient présentes à l'assemblée. Il rappela dans son discours que la Fraternelle compterait trente années d'existence en septembre prochain, et qu'on espérait faire coïncider cette commémoration avec l'inauguration du nouveau monument national de Martelange.

Le président souligna encore les grands faits de l'année qui s'était écoulée, à savoir : la grandiose célébration du quarantième anniversaire de la création des Chasseurs Ardennais, le 25 août à Arlon; l'inauguration d'une stèle à la place des Chasseurs Ardennais à Schaerbeek; l'émission d'un timbre Chasseurs Ardennais; le parrainage, par un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur, de la promotion 1974 de l'Ecole royale des Cadets.

Le président traita encore notamment des revendications particulières à la Fraternelle, à savoir : la supputation de toutes les périodes d'absence régulière pour motif de santé, en ce qui concerne la rente de combattant, de même que de la période de mobilisation; il demanda aussi la réouverture des délais pour le statut des prisonniers de guerre.

Après avoir fait le point en ce qui concerne le bulletin, il traça un bilan des réalisations de la Fraternelle au cours de ses dix premières années de présidence, notant entre autres que le nombre de membres avait triplé. Il évoqua aussi la mémoire de tous ceux qui nous ont quittés, et fit l'éloge de la section de Florenville ainsi que de la région, centre actif de résistance durant la

dernière guerre, rappelant plus spécialement la mémoire du regretté notaire Georges Quinot. Il termina son discours par la citation d'un texte sur la Patrie, de Michel Debré, reproduit par ailleurs, de même que d'un extrait du message à la nation française lui adressé par les déportés, à l'occasion du trentième anniversaire de la libération des camps.

LE PORTE-DRAPEAU

Le porte-drapeau de la section de Florenville sera notre camarade Louis Dupont, de Moyon-Izel. Nul n'était plus qualifié que lui pour remplir ce mandat, qu'il a d'ailleurs revendiqué. En effet, c'est le sergent Dupont qui, lors de la capitulation de mai 1940, sauva le fanion du 3e Bataillon du 2e Chasseurs Ardennais qui avait été brodé par Mme Danloy. Ce fanion servit d'emblème au maquis AS des Croisettes, commandé par l'actuel secrétaire de la section, Joseph Jacques, et dont faisaient également partie le président Roger François et le trésorier Marcel Jacques.

A la libération, le fanion fut restitué par Dupont au major Danloy, et après le décès de ce dernier, déposé solennellement au Musée de l'Armée.

Vint ensuite l'assemblée générale statutaire de l'association sans but lucratif « Fraternelle des Chasseurs Ardennais ». Tous les rapports furent approuvés, et décharge de gestion donnée au Conseil d'administration. Approbation aussi du budget 1974/1975 et du maintien de la cotisation au niveau antérieur. Le congrès national 1976 aura lieu à Erezée.

Les administrateurs sortants et rééligibles, MM. Hubert, président national, Piedbœuf, vice-président national, colonel Borgniet, administrateur-conseiller, ainsi que tous les administrateurs représentant les sec-

tions, furent réélus par acclamations. Le président de la section de Namur, Georges Gilsoul, a été élu pour la première fois administrateur.

A noter que toutes les sections étaient représentées, comme il se doit.

Des télégrammes de sympathie et de respect furent adressés au Roi et à la Reine, au Roi Léopold, aux colonels Renson et Lalière.

Vint l'allocation de clôture de notre président d'honneur, le général Champion, dont le texte est reproduit par ailleurs. Puis, une cérémonie non prévue d'hommage au président national, marquée par une allocution du premier vice-président Robert Lepage.

Ce fut, enfin, la remise de plus de cent médailles du Mérite de la Fraternelle, promotion exceptionnelle à l'occasion de notre trentième anniversaire.

A l'issue de la réunion, c'est-à-dire vers 13 h. 30, on se bousculait, on s'entassait au vin d'honneur offert par l'administration communale de Florenville.

Puis, tout le monde gagna Izel par les cars et les voitures, où les deux établissements d'enseignement technique pour filles et garçons n'avaient jamais connu pareille animation. Le banquet se déroula dans une ambiance particulièrement chaude : on mangea et but à satiété. L'organisation fut impeccable; la qualité aussi fut appréciée. Nous nous devons de remercier chaleureusement la direction des deux établissements, et plus particulièrement leurs administrateurs : Mme Félizas et M. Noël.

Bref, une journée exceptionnellement remarquable, comme on en redemande.



(Cliché « La Meuse-Luxembourg »)

Le président Roger François reçoit son nouveau drapeau.



(Cliché « La Meuse-Luxembourg »)

L'hommage au Monument aux Morts.



Les drapeaux.

(Cliché « La Meuse-Luxembourg »)

Principales personnalités présentes

- MM. Joseph MICHEL
Ministre de l'Intérieur
- André LABIOUSE
Président du Conseil provincial du Luxembourg
Bourgmestre de Saint-Hubert
- le Colonel MELCHIOR
Commandant l'Ecole d'Infanterie et la Province de Luxembourg
- Georges CHRISTOPHE
Commissaire d'arrondissement Arlon-Virton
- Albert THEODORE
Bourgmestre de Florenville
Vice-Président du Conseil provincial du Luxembourg
- Robert CONROTTE
Sénateur
- Jean BOCK
Gaston MICHEL
et Raymond CALOZET
Députés permanents
- CAMUS et MATHIEU
Conseillers provinciaux
- d'UDEKEM d'ACCOZ
Conseiller provincial, représentant M. Olivier, Ministre des Classes Moyennes
- le Général-major e.r. CHAMPION
Président d'honneur de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais
- le Colonel Paul PIERRE
Attaché militaire près l'Ambassade de France à Bruxelles
- Marcel HENRIQUET
Inspecteur général des Eaux et Forêts
- le Colonel de Gendarmerie DEFECHE
Commandant le Groupe territorial de la Province de Luxembourg
- le Colonel DERILLE
Attaché militaire près l'Ambassade de Belgique à Bonn
- le Colonel e.r. MARLIERE
Ancien Commandant militaire des provinces de Luxembourg et de Liège
- le Colonel e.r. CAMUS
Ancien Commandant du 3 ChA
- le Lieutenant-Colonel MILITIS
Attaché au Cabinet du Ministre de l'Intérieur
Membres d'honneur de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais
- les Lieutenants-Colonels SIRAX et BEM DETREMBLEUR
Anciens Commandants du 3e Chasseurs Ardennais
- le Lieutenant-Colonel B.E.M. MAGON
Ancien Commandant du 1er Chasseurs Ardennais
- le Lieutenant-Colonel B.E.M. CHABOTIER
Commandant le 1er Chasseurs Ardennais
- le Lieutenant-Colonel BERTRAND
Commandant le 3e Chasseurs Ardennais
- le Lieutenant-Colonel LEFEBVRE
Commandant le 2e Chasseurs Ardennais
- le Lieutenant-Colonel (R) SACRE
Commandant le 6e Chasseurs Ardennais
- Paul JACQUET
Président provincial du Luxembourg de la FNAPG
- FELLER
Président provincial du Luxembourg de la FNI
- les Bourgmestres d'Izel, Lacuisine, Muno et Ste-Cécile
- les Echevins, membres du Conseil communal et le Secrétaire communal de Florenville
- les autres autorités locales :
MM. le Juge de Paix, le Doyen, le Commandant de Gendarmerie, le Commissaire de police, etc...
- les dirigeants locaux et régionaux des associations patriotiques



(Photo « La Meuse-Luxembourg »)

Allocution du Général e.r. L. Champion Président d'honneur



(Photo « La Meuse-Luxembourg »)

Mes chers camarades,

Nous ne le répéterons jamais assez : lorsque les Chasseurs Ardennais se réunissent, ce n'est pas par vaine gloire de ce qu'ils ont été, mais par la vertu d'amitié — qu'une marche annuelle (qui est également du souvenir) prône depuis plus de huit ans déjà — et par fidélité à ce qu'ils n'ont cessé d'être.

Ils n'ont pas cessé d'être les défenseurs de leur pays, en un temps où l'on rend passionnels tous ses débats intérieurs et où l'on met en cause, dans un monde cependant livré à la violence, la nécessité même des moyens d'une défense armée qui concerne l'ensemble de la démocratie occidentale.

Ils n'ont pas cessé d'être des citoyens, peu enclins à se soumettre à quelque forme que ce soit d'esclavage totalitaire. Et c'est parce qu'ils en ont fourni la preuve, en en payant le prix (en mai 1940, dans leurs prisons ou au cœur de la lutte clandestine), qu'ils ont le droit de rester fiers de ce qu'ils ont accepté au service de leur communauté, dans le sens le plus élevé du terme, et le plus large puisqu'il rejoint maintenant le devenir de l'Europe.

Ils n'ont pas cessé d'être des hommes libres, et c'est ce qui leur permet de continuer à dire que ce n'est pas en se retranchant volontairement d'un devoir civique de défense que l'on protège effectivement les libertés individuelles, y compris cette liberté de conscience dont certains se réclament contre ces sociétés mêmes qui lui permettent de s'exprimer.

Il ne faut pas se tromper sur notre temps, ni sur les hommes de notre temps.

Le premier est ce qu'il peut être, c'est-à-dire plus que difficile, dans des conditions bien connues de progrès strictement matériel (surtout dans les pays considérés « nantis ») et de montée démographique exponentielle (surtout dans les pays les moins préparés à en dominer les effets). Devant quoi, les seconds ne sont ni plus ni moins aptes que leurs prédécesseurs sur terre, ou que leurs successeurs, à assumer leur condition humaine.

Ce n'est pas facile, mais ce ne le fut jamais et nous doutons fort que ce puisse l'être un jour.

Alors, mes camarades, qu'aurais-je encore d'autre à vous dire que de rester vous-mêmes, hommes libres de votre temps, citoyens de votre Etat, défenseurs de votre cité !

Hommage au Président national

L'assemblée générale de Florenville se termina par un point non inscrit au programme, à savoir : un hommage au président national qui venait d'accomplir dix années d'exercice de sa fonction. Le premier vice-président, Robert Lepage, se fit l'interprète des Chasseurs Ardennais, en termes particulièrement choisis, pour faire l'éloge de l'activité de M. Hubert et le remercier pour tout ce dont les Chasseurs Ardennais lui sont redevables.

Le président se vit offrir un tableau du peintre arlonnais Lucien Bidaine, qui représente la ferme Risch, dans la Vallée des Trois Moulins, à proximité de la Gaichel, vue depuis le chemin qui conduit à Heckbous. Des fleurs furent offertes à Mme Hubert, sous les acclamations de l'assemblée.

Le peintre Lucien Bidaine est né à Arlon, en 1908. Il peint depuis l'âge de quatorze ans et est professeur, depuis trente ans, à l'Académie des Beaux-Arts d'Arlon. Certaines de ses toiles se trouvent aux Etats-Unis, au Canada, en Suède, en France, au G.-D. de Luxembourg et même en Italie.

La Patrie

(extrait d'un article publié dans « Le Figaro » par Michel Debré)

« Le mot « Patrie » n'est guère courant dans les discours officiels. Il est quasiment exclu de l'éducation des enfants. Quelle erreur ! Il suffit de constater le désespoir des hommes sans Patrie pour se rendre compte du bien irremplaçable que constitue une Patrie ordonnée et humaine à la fois. Or, il est aisé de prévoir les difficultés qui attendent une société dont les dirigeants et les éducateurs n'osent parler de Patrie. La vie collective n'a plus qu'un objet : servir de support aux aspirations individuelles, fussent-elles les plus égoïstes, les plus particularistes. Au bout de ce silence, il y a un événement prévisible : la mort de l'élan qui donne à un peuple son âme et conserve aux hommes leur liberté.

Une lettre de M. Joseph MICHEL, Ministre de l'Intérieur

Au lendemain de notre Congrès national, M. Joseph Michel, ministre de l'Intérieur, a adressé la lettre suivante au président national.

Mon cher Président,

Une fois de plus le Congrès national de votre Fraternelle des Chasseurs Ardennais a connu un succès exceptionnel.

Permettez-moi de vous assurer sur un plan tout à fait personnel combien j'apprécie vos efforts, votre dynamisme et votre sens extraordinaire de l'organisation.

Comme tous ceux, si nombreux !, qui ont assisté au défilé des « Béréts Verts », j'ai été profondément ému par l'allure martiale de vos Anciens qui manifestement vouent à leur Président national une véritable vénération.

Je sais qu'au-delà de ces manifestations vous vivez un combat permanent pour faire triompher les droits légitimes de ces hommes qui, en 1940, en captivité et dans les maquis ont acquis un capital de gloire et de patriotisme que le pays n'a pas le droit d'oublier.

J'avais à Florenville des raisons toutes particulières d'être réconforté par autant de dignité et par un aussi solide attachement à un idéal qui font qu'aussi longtemps qu'il existera des hommes comme vous et comme vos Anciens Chasseurs Ardennais, notre pays pourra espérer vaincre les difficultés actuelles.

Vous me feriez plaisir en admettant que ces sentiments que j'exprime ne sont pas d'ordre conventionnel mais que je vous les adresse avec toute ma sincérité de citoyen soucieux comme vous de construire l'avenir sur du solide, constitué — pourquoi ne pas l'avouer ? — par le simple bon sens et par l'esprit de justice.

Dans cette perspective, sachez que je mettrai tous en œuvre pour vous aider — vous et vos anciens Chasseurs Ardennais — dans toute la mesure de mes moyens.

Soyez assuré, mon cher Président, de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Joseph MICHEL.

Voici la réponse du Président national.

Mon cher Ministre,

J'ai été très touché du message qu'il vous a plu de m'adresser au lendemain du congrès national de Florenville. J'en ai aussi vivement apprécié l'accent de chaleureuse sincérité.

Je vous en exprime toute ma gratitude, et celle de tous les Chasseurs Ardennais qui ne manqueront pas d'être extrêmement sensibles à votre délicate attention.

Croyez que si la Fraternelle des Chasseurs Ardennais est aussi dynamique et aussi prospère, alors que la plupart des associations patriotiques voient fondre leurs effectifs, cela tient moins à l'action de son

président qu'à l'esprit qui nous a toujours animés : ce dernier plonge ses racines dans l'histoire, les caractéristiques et la mentalité de notre région.

Notre action se fonde moins sur des revendications, qui constituent pour nous l'accessoire, que sur la camaraderie, l'entraide et l'exaltation des valeurs civiques au premier rang desquelles nous plaçons le devoir de défense nationale. L'esprit Chasseurs Ardennais se continue avec une réussite exceptionnelle dans nos succès, car nous avons grand souci de maintenir avec les unités de Béréts Verts de l'Armée actuelle une liaison aussi étroite que possible.

Je suis heureux que vous ayez pu trouver parmi nous, à Florenville, un juste réconfort au lendemain de la scandaleuse agression dont vous aviez été victime, la veille, à Gand. Vous avez pu ainsi mesurer la différence qui existe entre le comportement de citoyens soucieux, avant tout, de la concorde nationale et celui d'agitateurs professionnels, uniquement inspirés de fanatisme partisan.

Tout en regrettant que vous n'ayez pu prolonger votre séjour parmi nous, nous avons tous très bien compris — et notamment les dirigeants de la section de Florenville auxquels revient le mérite essentiel du succès du congrès, marqué par une organisation impeccable — que les multiples devoirs de votre charge vous contraignaient à nous quitter.

De tout cœur, mon cher Ministre, je vous exprime encore mes remerciements, et vous assure de ma plus haute considération et de mon entier dévouement.

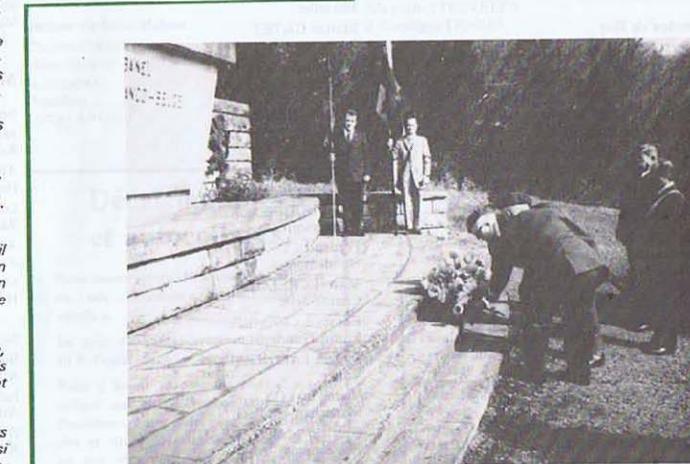
Albert HUBERT.

Message à la nation

Voici deux extraits du message à la nation française adressé par les rescapés des camps de concentration, à l'occasion du trentième anniversaire de la libération des camps :

« ... De ce passé, dont nous voudrions que les jeunes d'aujourd'hui et de demain n'aient jamais à le revivre, nous avons revénu et nous voulons transmettre aux générations à venir quelques leçons. C'est, comme disait Périclès, « qu'il n'y a pas de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage ». C'est aussi qu'il n'y a d'espoir d'un monde meilleur et d'une vie moins dure pour l'humanité que dans une fidélité sans défaillance et sans réserve égoïste à la règle suprême de la solidarité : « Tout ce que tu voudrais que les hommes fassent pour toi, fais-le pour eux, toi-même, tous pour un, un pour tous »...

... Sur les bases sûres de la fraternité internationale qui s'est nouée dans nos camps, nous voulons construire le seul monument digne des héros tombés dans la lutte pour notre libération. Le Monde de l'Homme libre. »



Le président national ChA et Marcel Jacques, président du Mémorial du Banel, déposent des fleurs. (Photo « La Meuse-Luxembourg »)

MEDAILLES D'OR

Dirigeants nationaux

Jean GOFFART
Vice-Président national
Président de la section du Brabant
Saint-Hubert

François GUIOT
Secrétaire national adjoint
Bruxelles

Colonel e.r. René MOINY
Administrateur-Conseiller
Gesves

Section d'Arlon

Joseph SCHMITZ
Président
Arlon

Section d'Athus-Messancy-Aubange

Léon SPOIDENNE
Président
Athus

Section de Bertrix-Bouillon

Emile COLSON
Secrétaire-Trésorier
Bertrix

Section du Brabant

Roland DEPIESSE
Bruxelles

Section d'Etalle

René CLAUSSE
Trésorier
Chantemelle
Albert LAFONTAINE
Porte-Drapeau
Vance

Léon POSTAL
Secrétaire
Fratin (Sainte-Marie-sur-Semois)

Section de Houffalize

Fernand PHILIPPART
Vice-Président
Dinez (Mont)

Section de Huy

Albert DESSAMBRE
Secrétaire-Trésorier
Antheit

Section de Liège-Verviers

Eugène DEVOGHEL
Administrateur national
Trésorier
Liège

Section de Virton

Paul TALBOT
Secrétaire-Trésorier
Porte-Drapeau
Signeux (Bleid)

MEDAILLES D'ARGENT

Dirigeant national

Charles GRIMONSTER
Trésorier national adjoint
Arlon

Section d'Arlon

Alfred BRASSELLE
Bonnert
Jean CROMBEZ
Stockem (Heinsch)

Médailles du Mérite

PROMOTION DU XXX^e ANNIVERSAIRE (1975)

Antoine DECHAMBRE
Arlon
Léopold DESLOGES
Arlon
Ernest MULLER
Arlon

Section de Bastogne-Martelange-Sibret

Roger FLAMANT
Traimont (Witry)
Louis LAPAILLE
Mageret (Wardin)
Norbert LOUIS
Lavasselle (Sibret)

Fernand NICHELS
Longchamps
Albert REMIENCE
Witry

Section de Bertrix-Bouillon

Joseph GILTAIRE
Porte-Drapeau
Bertrix
André GOLINVAUX
Ochamps
Albert HARTERT
Bertrix
Jean MALJEAN
Ochamps
Jean-Baptiste PIGNOLET
Bertrix

Section du Brabant

Raymond COLLIN
Bruxelles
Robert DEGHELS
Bruxelles
Adolphe DROESHOUT
Bruxelles
Marcel GATEZ
Bruxelles
Edmond GIBOUX
Bruxelles

Section d'Etalle

Victor BILOCQ
Châtillon
Albert BODEUX
Houdemont
Odon BODEUX
Houdemont
Fernand CORNET
Houdemont
Marcel CRELOT
Chantemelle
Edmond CREMER
Fratin (Sainte-Marie-sur-Semois)
Marcel LAFONTAINE
Vance
Victor LALOU
Marbehan (Rulles)
Ghislain MACHUREAUX
Houdemont
Julien ROSSIGNON
Villers-sur-Semois
Roger TOUSSAINT
Houdemont

Section de Florenville

Joseph JACQUES
Secrétaire
Florenville
Marcel JACQUES
Trésorier
Florenville

Section de Houffalize

Victor DESPAS
Havelange
Georges DUBE
Houffalize
Louis LOSSEAU
Rochefort

Section de Liège-Verviers

Jules BARLET
Secrétaire
Liège
Georges ROBETTE
Selessin (Liège)

Section de Neufchâteau-Libramongt

Théo LEDENT
Secrétaire-Trésorier
Neuvillers-Recogne
Raymond MARTIN
Léglise

Section de Vielsalm

Henri BRUYERE
Petit-Thier
Julien DUMONT
Rencheux (Vielsalm)
Léon HANNEUSE
Vielsalm
François LAMY
Vielsalm
René LAURENT
Vielsalm
Antoine LEONARD
Lierneux
René SCHROEDER
Vielsalm

MEDAILLES DE BRONZE

Section d'Arlon

Jean-Pierre BRACK
Arlon
Albert BRUCHER
Heckbous (Guirsch)
Jacques COURTOIS
Barnich (Autelbas)
Auguste DECKER
Arlon
Marcelin GOUSENBURGER
Heinsch

Section d'Athus-Messancy-Aubange

René GERMAIN
Athus
Jacky GERSON
Athus
René GUILLAUME
Athus
Albert JANVIER
Sélange
Camille MULLER
Sélange

Section de Bastogne-Martelange-Si'

Auguste DERNOEDEN
Martelange
Robert QUINET
Martelange

Section du Brabant

Jo CONRARDY
Bruxelles
Marcel DEPAS
Bruxelles
Joseph LACASSI
Bruxelles
Joseph LEMAIRE
Bruxelles
Paul LEONARD
Bruxelles
Pierre LUPPENS
Bruxelles
Joseph MARY
Diegem
Louis MATHEEUSEN
Bruxelles
Armand NOZERET
Linkebeek
Georges QUINET
Bruxelles
Guillaume SEYLL
Wemmel
Edouard TOUNQUET
Ecaussines
André VAN SCHOUTTE
Bruxelles
Edmond VAN SCHOUTTE
Bruxelles

Section de Houffalize

Joseph ADAM
Marche-en-Famenne
Julien ANTOINE
Eloi BAQUET
Villance
Albin BOREUX
Ave-et-Auffe
Paul CLARINVAL
Vresse
Maurice DELESCAUT
Membre
Pierre DELOSSE
Gros-Fays (Oizy)
Joseph DEMEUR
Ciney

Albert DIDRICHE
Bure

Alphonse DURTE
Sugny

Emile FOURNEAU
Somme-Leuze

Armand JACQUES
Daverdisse

Auguste JADOT
Barvaux-sur-Ourthe

Vital LANNERS
Champlon

Jules LAVIS
Haversin

Hubert MAGEROTTE
Mirwart

Pierre-Joseph MAZY
Fronville

Pierre MOUSSET
Emptinne

Lucien PARIZEL
Alle

Lucien PIERRE
On
Albert RENAULT
Transinne
Arsène ROQUET
Baillamont (Oizy)
Paul VOLVERT
Tailles
Robert WIRTZ
Wellin

Section de Huy

Robert BARTHELEMY
Wanze
Nestor BEAUMONT
Bourgmeire
Flône
Eugène CORNETTE
Huy
Georges DECELLE
Emptinne
Jean HAUBOURDIN
Marchin
René RENARD
Huy
Jean TRILLET
Ivoz-Ramet
Robert TRILLET
Ben-Ahin

Section de Liège-Verviers

Adjudant Charles MATHIEU
20^e Bataillon d'Artillerie (FBA)

Section de Neufchâteau-Libramongt

Flavien BOZET
Chêne (Ebly)
Joseph COLIN
Bercheux-Juseret
Raymond LEMAIRE
Longlier
Louis THIRION
Bercheux-Juseret

Section de Saint-Hubert

Charles CHARDOME
Saint-Hubert
Jean DOM
Président
Lorey (Arville)

Fernand LAMBERT
Saint-Hubert
René LAMBERT
Saint-Hubert
Lucien SCHILTZ
Secrétaire-Trésorier
Saint-Hubert

Section de Vielsalm

Jean DIRCKX
Burtonville (Vielsalm)
Fernand DUSCHESNE
Marchin
Joseph GAMBY
Ligneville
Albert GILLET
Oster
Gilbert LESENFANT
Vielsalm
Henri LOBRIE
Antoing
Charles TOURNOIS
Brayelle-lez-Antoing

Section 1 ChA (FBA)

Adjudant BOUCHE
1^{er} Chasseur Ardennais (FBA)
Premier Sergent-Major DANDOIS
1^{er} Chasseur Ardennais (FBA)
Premier Sergent-Major KLEIN
1^{er} Chasseur Ardennais (FBA)
Premier Sergent TAMINIAUX
1^{er} Chasseurs Ardennais (FBA)



A la liste ci-dessus, il y a lieu d'ajouter les trois médailles de bronze ci-après qui ont été remises postérieurement au congrès, à la suite de fausses manœuvres dans les transmissions :

Section de Bastogne

Maurice DOURTE
à Noville
Maurille STREVELER
à Hardigny (Noville)

Section Liège-Verviers

Capitaine-Commandant Jean ZARZYCKI
20^e Bataillon d'Artillerie
à Werl (RFA)

Décalcomanies et autocollants

Nous avons vendu déjà plusieurs milliers de nos décalcomanies « Résiste et mords ».

Le prix de vente demeure inchangé : 10 F l'unité dans les sections.

Nous y avons ajouté un modèle autocollant qui résiste remarquablement à l'extérieur, entre autres sur les carrosseries et vitres de voitures; le format est un peu plus petit que celui de la décalcomanie.

Prix de vente unitaire : 20 F.

- COTISATIONS -

Notre exercice social va du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante. Depuis le 1^{er} novembre, on peut donc verser la cotisation de 1975. La formule la plus expéditive et la moins coûteuse consiste à effectuer d'initiative un versement au C.C.P. de sa section. (Voir en page 2).

Nous insistons pour qu'aucun versement ne soit fait au C.C.P. national, de même qu'à celui du bulletin. En revanche, les versements de soutien pour le bulletin doivent être effectués au C.C.P. de celui-ci.

1914-1918

FRATERNELLE

des

Anciens Combattants du 10^e de Ligne

NAMUR - TERMONDE - YSER - EESSEN - CORTEMARCK

Président - Voorzitter

C. BEKE

J. Van Arleveldplein, 69

9000 Gent

Tél. (091) 25.40.92



1914-1918

VERBROEDERING

der

Oud-Strijders van het 10^e Linie

NAMEN - DENDERMONDE - IJZER - EESSEN - KORTEMARK

Secrétaire/Trésorier
Secretaris/Schatbewaarder

FRANS ARIAS

AV. de Limburg Strum, 170

1810 Wommel

Tél. (02) 479.13.43

Billet du Président

Et voilà une fois encore une journée bénéfique que j'ai eu la joie d'ajouter à la série de toutes celles dont la Fraternelle m'a gratifié.

La Fraternelle?... Vous tous, mes Vieux Copains, vous les Fidèles, les jusqu'aboutistes, vous qui n'avez pas craint de faire des centaines de kilomètres pour revoir vos Camarades, n'est-ce pas, Reichling ?

Et ça uniquement pour assister à une Assemblée ? C'est que pour nous ce mot a un sens spécial, un sens 10e de Ligne... Il ne s'agit pas ici d'une réunion coutumière qu'on fréquente plus ou moins par habitude, commençant généralement par un laïus pour finir par un chou à la crème, si ce n'est une glace... Mais bien plutôt, comme au temps d'alors, d'un « Rassemblement » de vieux chevrons qui répondent encore et toujours à l'appel de certains cruels mais glorieux souvenirs. Comme on aime à vous voir figés au « garde-à-vous » pendant la lourde minute de silence, saluant bien bas tous ceux qui vous ont été arrachés par le Feu et les autres qui vous ont quittés depuis. Souvenirs de Gloire et de Paix.

Un grand regret aussi... Votre absence, Chers Malades et bons Camarades dont les fatigues dues à la vieillesse ne permettent plus le déplacement. Croyez bien cependant que vous fîtes au premier rang de nos pensées et qu'à la minute H, celle de la Brabançonne, nous avons senti vos cœurs battre à l'unisson des nôtres. Sachez aussi que quelques ChA, nos dignes héritiers, ont tenu à se joindre à nous dans le bel enthousiasme suscité par la musique entraînée de nos Marches Régimentaires, clôturant ainsi cette Journée des Fastes de notre superbe Régiment, par un témoignage d'admiration et de Fraternité.

Je termine ici mon billet en me faisant un devoir de remercier Monsieur Hubert, Président National de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, qui nous a fait l'honneur d'assister à notre banquet, malgré la fatigue que lui occasionnent ses multiples devoirs. Il fut longuement applaudi lorsqu'en termes choisis il fit l'éloge du 10e si fraternellement uni aux ChA tout en lui assurant la continuité de sa collaboration, à commencer par l'offre de son hospitalité dans les colonnes de son inégalable revue, « Le Chasseur Ardennais ».

En dernière minute, j'apprends la pénible nouvelle du décès du Lt-Colonel Hre Monsieur René Vandermeersch, Président de la Fraternelle 8e/18e dont les hommes ont si vaillamment combattu aux côtés du 10e lors de la conquête de Kortemark. Nous présentons nos vives condoléances à Madame Vandermeersch, à ses deux fils et à la famille.

C. B.

Het briefje van de Voorzitter

Eens te meer stuur ik mijn dankbetuiging tot de Verbroedering voor het innig genot dat ze me ten dele gaf op 11 mei in het kader van haar Algemene Vergadering.

Verbroedering?... Verpersoonlijking van u allen, mijn trouwe Vrienden, oude Strijdmakers, tot het einde-toevolhardende Metgezellen. Beleefden we de verrassing niet onze goede oude Reichling te begroeten, hij die zo maar eenvoudig de reis deed van Lyon met het doel zoals hij zegde toch nog eens met die oude « roupéteurs » te mogen verbroederen.

Met ons, alom bekende « roupéteurs »... zeker stilaan de laatste en toch nog altijd « présent » om deel te nemen aan onze jaarlijkse « Remember-Day » die ons bijentrommeld voor het « Rassemblement », wezenlijk Symbool van al deverledene dewelke ons bittere jaren lang, maand aan maand, leidde naar ruwe, ongeloflijk-strengere taken en dat velen van ons naar hun akelig einde bracht. Dit alles valt te bespeuren in de strakheid van hen die het Epos beleefden, wijl ze in diepe stilte het Minuut Zwijgen waarnemen het gezicht van hun gesneuvelde en afgestorven Makkers ter ere, of bij 't begroeten « Au Garde à Vous » van hun Vaderlandslid.

Wat spijtig toch voor u, Beste Makkers, die ons niet hebt kunnen vervolgen, belet zoals g'het waart door ouderdomskwalen of ziekte. Weest echter overtuigd dat U door ons niet bent vergeten geweest, wel integendeel, U waart bij ons in gedachte en we zijn de overtuiging toegedaan dat uw hart even snel klopte als het onze bij 't spelen van onze regiments-mars gevolgd door die der Ardeense Jagers. Enkele van deze jonge Vrienden hebben eraan gehouden aan onze Vergadering deel te nemen, aldus hun sympathie en broederlijkheid betuigend tot hun voorgangers.

Hier valt ook een puntje aan te stippen en wel niet het minst merkwaardige van onze bijeenkomst, ik bedoel de trouwe aanwezigheid van enkele Dames. Ik weet nu niet juist als ik het ben waarvan het gezicht verflauwt of indien ik toch nog altijd voort goed zie, maar ik ben bijna zeker dat terwijl wij dapper verouderen, zij maar steeds voort jong blijven. Heusch, zonnige bloemen. Komt eens zien aan onze volgende Vergadering.

Ik sluit hier mijn briefje met een speciale dankbetuiging gericht tot Nationaal Voorzitter der Ardeense Jagers, de Heer Hubert. Hij deed ons echter de eer aan ons banket bij te wonen, niettegenstaande zijn veelvoudige en zware taken. Daarbij nog een dubbele « Merci » voor de sympathieke woorden die hij ons toerichtte, inbegrepen zijn milde belofte van verdere medewerking met onze Ver-

broedering en wel speciaal voor wat aangaat de gastvrijheid die hij ons aanbiedt in de kolommen van zijn ongevenaard revue « Le Chasseur Ardennais ».

Totdaar dan dit briefje, Beste Makkers, het beste en tot wederziens.

Bij het sluiten van mijn tekst, treft mij zoeven de droeve mare van het afsterven van de Voorzitter van de Verbroedering van het 8ste/18de Linie, de Heer René Vandermeersch. Hij was Ere Lt Colonel, van zij die aan onze zijde vochten bij het bevrijden van Kortemark. Aan Mevrouw Vandermeersch, aan zijn twee zonen en familie sturen wij ons diepgevoeld rouwbeklag.

C. B.

Extrait du P.V. de l'Assemblée Générale du 11 mai 1975

Le président Carlos Beke ouvre la séance à 11 h. Dans son allocution, il remercie les camarades présents, dont trois Chasseurs Ardennais, MM. Guiot, Leroux et Laurant. Une pensée pieuse va vers nos morts des deux guerres, le grand chef, le Roi Albert, les défunts de la famille royale et nos camarades des derniers jours.

L'année 1974 se clôture par un déficit de 9.343 F.

L'assemblée décide de porter la cotisation annuelle à 125 F.

Il ne sera plus pris d'abonnement global à l'« Union-Eendracht », les membres qui le désirent peuvent prendre un abonnement individuel. En compensation, la vie de la Fraternelle paraîtra dans « Le Chasseur Ardennais » où le président Albert Hubert nous donne une rubrique. Les Anciens lui en sont très reconnaissants.

Il n'y a pas lieu de changer les statuts. Le président Beke fait tout de même savoir que son état de santé ne lui permet plus de continuer bien longtemps son mandat. Le conseil en entier continue pour un an.

Au « divers », le camarade Reichling se voit féliciter pour avoir fait le déplacement de Lyon.

La séance est levée à 12 h. 15'.

Au dîner, le président national Albert Hubert, notre invité d'honneur, se fait chaleureusement applaudir ; il continuera à soutenir les Anciens du 10.

On s'est quitté heureux en se fixant rendez-vous pour l'année prochaine.

Le secrétaire, F. ARIAS.

**ACHETEZ ET PROPAGEZ
LE
DRAPEAU DE L'ARDENNE**

**On accepte des versements
pour le soutien du bulletin
AU C. C. P. 000-0213393-90**

**« Le Chasseur Ardennais »
1080 Bruxelles**

Kort overzicht van het P.V. van de Algemene Vergadering van 11 mei 1975

Voorzitter Carlos Beke opent de vergadering te 11 uur. Hij dankt de aanwezige makkers, waaronder drie Ardense Jagers, de hh. Guiot, Leroux en Laurent (vaandrig). Een bewogen gedachte gaat naar onze doden van de beide oorlogen, onze onvergetelijke Leider, Koning Albert, de leden van de Koninklijke Familie, en de afgestorven makkers van de laatste dagen.

Het dienstjaar 1974 sluit met een verlies van 9.343 F. De vergadering besluit de bijdrage op te voeren tot het bedrag van 125 F per jaar.

Er zal voortaan geen globaal abonnement meer genomen worden op het blad « L'Union-Eendracht » ; de leden die dit verlangen kunnen een afzonderlijk abonnement onderschrijven. Ter vervanging, zal het leven van de verbroedering verschijnen in de « Le Chasseur Ardennais » waar voorzitter Albert Hubert ons een rubriek toestaat. De Oud-gedienden danken heel hartelijk hiervoor.

Er bestaat geen reden tot verandering van de statuten. Toch laat voorzitter Beke opmerken dat zijn gezondheids-toestand het hem niet meer toelaat nog lang het voorzitterschap waar te nemen. De raad van beheer in zijn geheel gaat voort voor één jaar.

Makker Reichling wordt door de vergadering geluk gewenst voor zijn verplaatsing van Lyon.

De zitting wordt opgeheven te 12 uur 15'.

Aan de « dis » wordt de Nationale Voorzitter Albert Hubert, van de Ardense Jagers, onze ere-gast, warm toegejuicht ; hij zal de « Anciens » van het 10de blijven steunen.

Met een tot toekomstig jaar en algemeen verheugd gaan onze makkers uit elkaar.

De secr. ARIAS.

NOTRE INSIGNE

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm.

Prix de vente au détail : 20 F l'exemplaire.

S'adresser à sa section.

Les Chasseurs Ardennais et la Bataille de la Lys

NE PAS MELER LES PASSIONS PARTISANES
ET LA REALITE DES FAITS

La «Gazet van Antwerpen» a publié, en avril dernier, des articles émanant notamment d'un lecteur de Zoersel (Campine) qui, partant de la contestation des guichets séparés de Schaeerbeek — sur lesquels nous n'avons pas à prendre position — et de l'apparition en 1940 de M. Roger Nols aux Chasseurs Ardennais, en arrivait ainsi à s'en prendre aux Bérés Verts et à énoncer une série d'inexactitudes, allant jusqu'à nier qu'il ait eu vraiment une bataille de la Lys.

Après notre camarade J. Willemkens, ancien du 3 ChA, Anversois d'origine et habitant actuellement Vance, le président national a estimé devoir adresser une mise au point au quotidien précité. Il va de soi qu'en publiant les avis de ses lecteurs, la «Gazet van Antwerpen» n'était aucunement engagée dans l'affaire et ne souscrivait pas nécessairement aux positions exprimées librement par ses correspondants. Au reste, la «Gazet van Antwerpen» a souvent manifesté de la sympathie aux Chasseurs Ardennais, et un de ses rédacteurs, M. Claude Herminaire, est un des plus fidèles participants à la «Marche du Souvenir», à propos de laquelle il adresse de vivants comptes rendus à son journal. Le rédacteur en chef de la «Gazet van Antwerpen» a d'ailleurs envoyé au président national la lettre fort cordiale qui est reproduite ci-après :

Nous avons bien reçu votre lettre du 21 mai concernant les Chasseurs Ardennais. Comme vous le soulignez vous-même, le journal n'est pas engagé par les opinions exprimées dans la rubrique «Lettres de lecteurs». Ces derniers disposent d'une grande liberté pour exposer leurs vues.

Néanmoins nous comprenons parfaitement votre réaction et il va de soi que nous ferons sûrement écho à la mise au point qu'au nom de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais vous venez de nous adresser.

Croyez bien qu'il n'a jamais été notre intention de porter atteinte à l'honneur du Corps de Chasseurs Ardennais, dont la conduite a forcé l'admiration de tous ceux qui ont participé à la campagne des 18 jours, tant flamands que wallons.

Nous essayerons de reprendre l'essentiel de votre exposé aussi complètement que possible et vous enverrons copie du journal...

(Sé) L. Meerts,
Rédacteur en Chef.

Voici maintenant des extraits de la mise au point du président national, qui n'a pas la prétention de constituer un essai historique rigoureux, mais plutôt une présentation vulgarisée des faits tels qu'ils se présentent dans la réalité :

... Votre correspondant de Zoersel parle, de toute évidence, de choses qu'il ne connaît pas; mais ce faisant, il porte avec légèreté atteinte à l'honneur des Chasseurs Ardennais. C'est pourquoi je suis contraint de réagir.

Laissez-moi vous dire, tout d'abord, qu'il me paraît souverainement déplaisant que pour des raisons de divergences politico-linguistiques visant un homme politique qui a combattu dans nos rangs en 1940,

on s'en prenne aux Chasseurs Ardennais dans leur ensemble, et qu'on en vienne à affirmer une série de contre-vérités. Je ne puis qu'assimiler R.H./R.V. à ceux qui ont longtemps refusé de reconnaître le courageux comportement de notre Armée en mai 1940, uniquement à cause de leur hostilité au Roi Léopold III...

... La bataille de la Lys n'a pas commencé le 25 mai, et elle ne s'est pas terminée le même jour, mais elle a débuté le 24 mai, et même le 23, lors du franchissement du canal Gand-Terneuzen; elle a duré jusqu'au 28 mai au matin.

Non, Monsieur R.H./R.V., les Chasseurs Ardennais n'ont jamais «remplacé» les Britanniques: le seul moment où ils ont côtoyé des troupes anglaises, ce fut sur la Dendre où la 1^{re} Division de Chasseur Ardennais occupait, à partir du 17 mai, la position allant de Termonde à Alost, épaulée au sud par une Division britannique qui, au reste, le jour de l'attaque allemande — c'est-à-dire le 18 mai — a informé notre Commandement qu'elle retraitait, à 11 heures, en direction de la côte, dégageant ainsi le flanc droit des Chasseurs Ardennais.

Non, Monsieur R.H./R.V., les Chasseurs Ardennais ne se sont jamais trouvés dans la région de Courtrai: le point extrême sud de leur position, occupé par leur 2^e Division, était l'axe Olsene-Dentergem, et cette position remontait vers le nord en passant par Gottem et Deynze. Ensuite, la 1^{re} Division — qui, le 24 mai, prenait son premier jour de repos depuis le début des hostilités — était sur la ligne Vinkt-Lothenhulle-Bellem.

En ce qui concerne le déroulement des opérations, voici quelques éléments succincts.

Le 24 mai, l'ennemi lança, en force, une attaque brusquée qui lui permit de franchir la Lys, de part et d'autre de Courtrai. Ce n'était pas un secteur Chasseurs Ardennais, mais les unités qui s'y trouvaient se sont bien défendues, et le front a été reconstitué très vite derrière la Lys.

Le même 24 mai, l'ennemi — profitant d'un terrain favorable, et notamment de la rectification du cours de la Lys — passa, par surprise, la rivière à Ponthoek-Olsene, secteur du 4^e Chasseurs Ardennais, et dans la boucle de Gottem, secteur du 6^e Chasseurs Ardennais. La réaction des Chasseurs Ardennais fut telle que selon les historiens allemands, leurs troupes furent soumises à des contre-attaques tellement puissantes, appuyées par l'artillerie, que dans la soirée et dans la nuit, les unités allemandes, fortes d'au moins un Bataillon et une Compagnie, furent obligées de repasser sur la rive droite de la Lys. Les Allemands furent même obligés de relever des troupes par des unités de réserve.

Le 25 mai, tandis que la 2^e Division de Chasseurs Ardennais résistait à tous les assauts à Deynze, Gottem et Ponthoek, l'ennemi franchissait le canal de Dérivation où s'effondrait la 4 DI. La 1 D ChA, au repos et en réserve d'Armée, improvisait une position à l'arrière du canal et rejetait les Allemands de Vinkt. Ces derniers furent à ce point éprouvés que leurs attaques, dans la journée du 26 mai, furent relativement faibles. Ce jour-là, l'attaque principale se fit sur le front de la 2 D ChA, profitant du fait que les seconds échelons avaient dû être réduits et que le 5^e Chasseurs Ardennais, à Deynze, avait dû faire pivoter son Bataillon cycliste, en brette, vers Vinkt pour rétablir un front continu entre les deux Divisions de Chasseurs Ardennais.

L'ennemi réussit une percée en force à Gottem, avec des troupes d'élite précédées de pionniers. Ses pertes furent énormes puisque, selon ce qui a été publié en Allemagne même, elles représentèrent plus de quinze fois celles des Chasseurs Ardennais. Au reste, l'officier supérieur qui commandait finalement les troupes ayant percé en direction de Dentergem reçut, en septembre 1940, des mains de Hitler lui-même, en même temps que quelques grands as de la guerre de l'Ouest — dont le célèbre major Galland — la Ritterkreuz.

Malgré ses pertes, la 2 D ChA reconstitua un front uni sur la ligne Thielt-Aarsele, raccordé à celui de la 1 D ChA. Le 27 mai, la grande attaque allemande sur Vinkt se heurta à une résistance obstinée des 1^{er} et 3^e Chasseurs Ardennais. Les pertes allemandes furent tellement élevées que de nouvelles unités furent amenées pour renforcer celles qui étaient engagées, et qu'on y ajouta des pionniers spécialistes des combats de rues. Les Chasseurs Ardennais reçurent du Haut Commandement l'ordre de se replier dans l'après-midi du 27, en raison d'événements survenus hors de leur front.

A noter que c'est longtemps après que le dernier Chasseur Ardennais eut quitté Vinkt que les troupes allemandes osèrent pénétrer dans la localité pour s'y livrer à d'épouvantables massacres parmi la population civile. A noter encore qu'au nord de Vinkt et en lisière de la localité, des points de résistance furent maintenus, le 27 mai au soir et dans la nuit du 27 au 28.

Le 28 mai au matin, les Chasseurs Ardennais tenaient toujours un front solidement constitué sur le Pouquesbeek par le 2^e Chasseurs Ardennais, qui avait protégé le repli des 1 et 3 ChA depuis Vinkt.

... Si, pour Monsieur R.H./R.V., la bataille de la Lys n'a pas eu lieu, les Chasseurs Ardennais, eux, l'ont vue, l'ont vécue et l'ont faite avec honneur jusqu'au 28 mai, et ils étaient encore prêts à la continuer. Et beaucoup d'unités de l'Armée belge ont combattu avec autant de mérite...

Albert HUBERT, P.N.

XXXV^e anniversaire de la Bataille de la Lys à Courtrai et à Vinkt

A Courtrai, cérémonial identique, le dimanche 25 mai, à celui des autres années pour la commémoration de la bataille de la Lys. Une seule particularité: la participation d'un détachement d'Infanterie française.

Pour les commentaires, nous renvoyons à notre éditorial.

Il y avait beaucoup de drapeaux, surtout de la FNC. Notre Fraternelle était bien représentée par le drapeau fédéral et une quinzaine de drapeaux de sections. Les Bérés Verts étaient venus principalement des sections du Brabant, de Bastogne et de Houffalize; ils ont, suivant la tradition, clôturé le défilé des associations patriotiques au son de la Marche des Chasseurs Ardennais, et ont été, comme de coutume aussi, très vivement applaudis.

A Vinkt, après un déjeuner pris rapidement, a été célébrée une messe pour les victimes militaires et civiles, puis ce fut la formation d'un long cortège et les cérémonies, toujours émouvantes, au monument aux morts, avec l'appel des morts militaires par le président national, et des victimes civiles par le bourgmestre, pendant que les enfants des écoles déposaient des fleurs sur les tombes.

Après le discours du bourgmestre Van Nevel, des fleurs furent déposées par l'Administration communale, la Fraternelle des Chasseurs Ardennais et le Comité des familles des victimes, mais aussi par des délégués de l'Ambassade d'URSS, de l'Ambassade de la RDA et d'associations de résistants et de prisonniers politiques.

Ensuite, le général Champion, notre président d'honneur, prononça un discours faisant la synthèse de la participation des Chasseurs Ardennais à la bataille de la Lys. Nous reproduisons, plus loin, quelques extraits de cette allocution dont nous n'avons pas repris les données purement historiques, attendu qu'elles ont paru, pour l'essentiel, en pages 35 et 36 de notre n° 99.

La réception offerte par l'Administration communale de Vinkt fut extrêmement chaleureuse, comme à l'accoutumée, et Mlle Alice De Roo, premier échevin, prononça, en français, une charmante allocution dans laquelle elle rappela, entre autres, ce qui suit :

«Chasseurs Ardennais, vous êtes entrés dans l'histoire de Vinkt. Loin de chez vous et de vos familles, vous aviez comme mission de stopper l'ennemi ou d'arrêter son avance aussi longtemps que possible: vous avez parfaitement réussi votre mission. Par cette bataille autour de Vinkt, vos Unités restent liées à notre commune.»

Et elle termina en disant que la population de Vinkt remerciait sincèrement les Chasseurs Ardennais

«pour le courage et l'esprit de sacrifice avec lesquels vous avez défendu notre liberté. Notre réunion annuelle, chers amis wallons, s'inspire de l'amitié, de l'amour et de la tolérance que nous avons les uns pour les autres. Persévérons dans cette voie, en vue de l'affermir. En terminant avec toute notre admiration pour vous,

Monsieur le Président et Messieurs les Chasseurs Ardennais, nous vous disons au revoir et à l'année prochaine.»

Le président national remercia en néerlandais, disant notamment :

«C'est dans des retrouvailles comme celle-ci que se situent vraiment et que s'expriment de façon conforme les liens d'amitié et de solidarité qui unissent tous les Belges, quelle que soit leur région ou leur langue d'expression, que s'affirme l'existence d'une nation forgée au cours de longs siècles de vie commune...»

... Je veux simplement vous dire que nous sommes heureux de nous retrouver avec vous chaque année, et cette fois pour la 29^e fois, pour communier dans le recueillement en souvenir de nos camarades qui ont versé ici leur sang pour la Patrie, loin de leur terre natale, et des malheureuses victimes civiles de Vinkt et d'ailleurs...

LE DISCOURS DU GENERAL CHAMPION.

Voici donc des extraits du discours de notre Président d'honneur :

Il y a trente-cinq ans, dans ces mêmes journées de la dernière décennie de mai, l'armée belge livrait, sur la Lys et son canal de dérivation, sa dernière bataille rangée face à l'invasion allemande. Durement pressée par des formations de la 6^e et de la 18^e Armées allemandes (cette dernière depuis qu'elle avait annihilé, en six jours, nos voisins hollandais), ramassée de la côte, au nord d'Ostende, jusqu'à Menin sur un arc de cercle qui couvrait encore, le 26 au soir, Bruges, Thielt et Roulers, elle liait sa droite, dans la région d'Ypres, au dispositif d'arrière-garde du corps expéditionnaire britannique en cours de repli (dont, pour Lord Gort, le principe eût apparu comme inéluctable dès le 20 mai) vers les plages d'embarquement de Dunkerque...

... Et c'est dans cette région de Vinkt-Deynze-Gottem-Olsene où nous nous retrouvons aujourd'hui, où la même chaude hospitalité nous accueille chaque année, que nos unités de tradition ardennaise vont aller jusqu'au bout de leur devoir.

Que l'on ne se méprenne pas: si l'on m'a demandé de retracer, en cette journée anniversaire, les grandes lignes des combats des Chasseurs Ardennais sur la Lys, ce n'est pas pour satisfaire quelque vaine gloire d'activisme militaire, et chacun de nous pourrait faire sienne la grande parole de Bernanos: «... je ne crois pas avoir jamais été militariste, mais je crois bien avoir été un soldat.»

Car nous appartenons à un peuple et à un pays qui, depuis leur indépendance, n'ont jamais pris les armes qu'en état de légitime défense. C'est-à-dire lorsqu'un envahisseur avait déjà décidé, quant à lui, de s'en remettre à la force, dans des circonstances dont il espérait cyniquement que cette force primerait le droit, et quand ce même envahisseur avait déjà violé nos frontières, l'arme au poing.

Que le fait, pour les Belges, de s'être battus dans de telles conditions puisse être considéré, par certains, au même titre que l'acte de l'envahisseur, que dans la confusion d'esprit de ce temps et dans la grande marée démissionnaire qui nous submerge, le soldat de ce pays, le combattant de ses libertés, se voie rejeté par les siens au rang des envahisseurs de la violence mise au service de la raison d'Etat, voilà qui ne prouve rien d'autre que la propension des peuples et des civilisations à s'abandonner au fait même de leur fragile épanouissement...

... A Vinkt à peine tombé, l'ennemi mourra suffisamment de haine, exaspérée par notre résistance, pour y perpétrer le massacre de plus de quatre-vingts martyrs: parmi les prisonniers et parmi la population civile, autochtones et réfugiés, notables, vieillards, femmes et enfants.

Aujourd'hui, une marche du souvenir, qui se veut par ailleurs un grand espoir de paix, rassemble chaque année, depuis 1967, «anciens» et «jeunes» Chasseurs Ardennais avec tous ceux, nationaux ou étrangers, qui tiennent à s'y associer dans la quiétude de nos vallons luxembourgeois. Ses quatre étapes mènent d'Arion, berceau des ChA, jusqu'à Vielsalm où le 3 ChA tient toujours garnison. Les témoignages des combats de la frontière en 1940 les jalonnent, avec ceux des épreuves de l'offensive allemande de décembre 1944. De l'hommage de Bodange au commandant Bricart et à ses hommes, jusqu'aux ardoises gravées de Rochelinal, en passant par le monument national des Chasseurs Ardennais à Martelange, par le cimetière allemand de Recogne, par le «Mardasson» des Américains à Bastogne, proche de la pierre dédiée au caporal Cady, par le mémorial de Chabrehez...

Les Chasseurs Ardennais considèrent comme un privilège que tant de leurs compatriotes des bords de la Lys les rejoignent à cette occasion, tout comme ils tiennent à leur pèlerinage à Vinkt, haut-lieu, par les sacrifices qui y furent consentis et par le martyrologe de la population civile, des neuf provinces de ce pays Belgique, au cœur d'une Europe apparemment pacifiée, mais qui, hélas! n'a pas encore fini de se chercher, peut-être parmi les pires dangers...

Le Congrès illustré

OU

les Bérêts Verts à Florenville



Les Florenvillois avec, à leur tête, le trésorier Marcel Jacques.



Le drapeau fédéral et le nouveau drapeau de Florenville, avec le secrétaire de la section Joseph Jacques.



Ils ont fière allure !



Un groupe conduit par le trésorier national adjoint, Charles Grimonster.



Sous la conduite du vice-président national et président du Brabant Jean Goffart, on chante...



On a le sourire...



Les autorités gagnent la place du Roi Albert.



Le président de Neufchâteau, Joseph Mouzon, à la tête d'un peloton.



En tête du groupe d'Arlon (en imperméable), René Wohner, ancien gardien de but international militaire, mais aussi un Ancien de Bodange.



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

LES FASTES

35 ANS APRES BODANGE

C'est sous ce signe que se sont déroulés les Fastes du 1^{er} Chasseurs Ardennais les 9 et 10 mai.

Le 9 mai vers 16 heures, les familles des miliciens arrivaient au quartier, certaines en voitures personnelles, d'autres avec les cars de l'agence OVIT.

A 17 h., le lieutenant-colonel breveté d'Etat-Major Chabotier accueillait ses hôtes à la cantine. En une brève allocution, il souhaita la bienvenue à chacun, souligna le rôle des miliciens au sein de l'armée en RFA et fleurit une maman. Le Chef de Corps fit ensuite servir l'apéritif.

A 21 h., la veillée d'armes évoquait les combats sanglants et héroïques des Chasseurs Ardennais qui luttèrent jusqu'à la dernière cartouche, il y a 35 ans à Bodange, pour défendre le vieux sol ardennais. De nombreuses diapositives furent projetées sur deux énormes écrans.

Le lendemain, 10 mai, jour anniversaire des moments riches en souvenirs pour nos aînés de 1944 fut la traditionnelle prise d'armes sur la place d'Ardenne.

Les emblèmes des 3 ChA et du 20 A étaient présents. La Musique des Bèrets Verts était venue spécialement d'Arion afin de donner plus d'éclat à cette journée.

Un nombre très élevé de personnalités militaires et civiles, de membres de la Fraternelle, de familles du personnel d'active et nos miliciens assistaient à la cérémonie.

Parmi les personnalités : le général-major De Belder, commandant la 1^{re} Division, qui présidait la cérémonie ; le général-major Puttemans ; le général-major e.r. Champion, président d'honneur de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais ; des anciens chefs de corps du 1 ChA : général Palmaers, colonel BEM Godet, colonel Stenuit, colonel BEM Liebens, lieutenant-colonel BEM Magon ; la ville d'Arion était représentée par son bourgmestre, M. Simon, et Marche-en-Famenne par M. Douiri, échevin.

Une très forte délégation de la Fraternelle avec à sa tête le président national, M. Albert Hubert.

Les troupes furent passées en revue par le général-major De Belder.

Après avoir remercié les autorités et les parents, le Chef de Corps s'adressa à la troupe en ces termes :

« Chasseurs Ardennais du 1^{er} Régiment,

« Il y a 35 ans, les bêtrets verts étaient - debout - sur la frontière ».



La revue des troupes par le général-major De Belder, commandant la 1^{re} Division



Le défilé. En tête, le lieutenant-colonel BEM Chabotier, chef de corps ; le commandant en second, major Cauvin ; le commandant Deloge (S1) et l'adjudant de corps Fiévet.

« C'étaient en majorité des jeunes gens comme vous, bouillants de jeunesse, ivres de paix, convaincus que l'orage passerait sans les atteindre.

« Et pourtant, vous le savez, cette terrible journée du 10 mai les a jetés dans la bataille.

« Ensemble, nous avons évoqué, hier soir, l'histoire d'une poignée d'entre eux à Bodange et redécouvert comment ils avaient magnifiquement tenu le coup. C'est, voyez-vous, qu'ils ne voulaient pas subir.

« Animés d'un esprit de Corps hors du commun et entraînés à la dure, ils s'étaient forgé une droiture qui leur interdisait toute compromission, toute bassesse. Ils ont payé le prix qu'il fallait mais sont restés eux-mêmes, glorieux et libres.

« C'est vers un esprit semblable que nous devons tendre. Et c'est pour cela qu'en 1975 aux Chasseurs Ardennais l'entraînement est dur et que de temps en temps vous avez mal aux pieds ou froid aux mains. C'est que nous ne disposons que de peu de temps pour faire de vous des hommes conscients et forts, capables si demain quelque Bodange devait se reproduire, de faire honneur à leur drapeau pour la défense de leurs droits, de leurs libertés.

« On n'a rien pour rien. Le bonheur se mérite. Il n'y a pas de bonheur sans liberté, ni de liberté sans sacrifice.

« Nous allons maintenant nous recueillir quelques instants et déposer des fleurs au monument à la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour qu'aujourd'hui nous puissions contester ».

Des couronnes furent déposées au pied du monument où se trouve une urne contenant de la terre de Bodange.



Le commandant du bataillon remet ensuite un diplôme au représentant du 11^e Bataillon de Fusiliers, concrétisant ainsi le parrainage de cette unité qui se distingua dans les Ardennes au cours de l'offensive de 1944.



Le général Champion baptise un CVRT.

Vint ensuite le baptême des CVRT arrivés récemment au 1 ChA et pour lesquels, les quatre anciens chefs de corps encore en service actif et le général Champion (au nom des anciens) avaient accepté d'être parrains.

Ces véhicules blindés sont attribués au pe-

loton éclaireurs en remplacement des jeeps.

Un défilé à pied clôtura la cérémonie.

Un lunch fut ensuite servi aux invités et familles venues de Belgique pour assister aux Fastes des Chasseurs Ardennais et voir comment vivaient - leurs fils au 1 ChA.

SUCCES SPORTIFS

Le 1^{er} Chasseurs Ardennais a remporté, pour la deuxième fois, la coupe OMNISPORT organisée par la 7^e Brigade d'Infanterie blindée.

Ce challenge comprenait les disciplines suivantes :

- Cross d'orientation de 12 km (uniquement à la carte et à la boussole). Composition de l'équipe : 1 officier, 4 sous-officiers, 1 volontaire de carrière et 1 milicien.
- Mini-football pour vétérans (30 ans et plus)
- Mini-football jeunes (moins de 30 ans)
- Volley-ball vétérans (30 ans et plus)
- Volley-ball jeunes (moins de 30 ans)
- Lancement de grenades (réservé au personnel mécanicien)
- Marche de 20 km à parcourir en moins de 3 h. 10 minutes
- Marche de 12 km pour vétérans (38 ans et plus). Temps max. 2. h. 20.
- Cross de masse de 5 km
- Relais de 10 x 800 mètres

Les Chasseurs Ardennais se sont classés en première place, remportant aussi 4 plaquettes

- au cross d'orientation (1 h. 14 min.)
- au lancement de grenades
- à la marche des vétérans (1 h. 40 min.). Il est à remarquer que le plus âgé de la 7^e Brigade et du 1 ChA était l'adjudant-chef Pesser qui a 56 ans
- au mini-football jeunes.

Très belle victoire où la devise « RESISTE ET MORS » a, une fois de plus, été appliquée par les Chasseurs Ardennais du 1^{er} Régiment.



Le colonel BEM Stephany, commandant de Brigade, remet la coupe des vainqueurs au lieutenant-colonel BEM Chabotier.



3. CHASSEURS ARDENNAIS

LES FASTES 1975

Le 3^e Régiment de Chasseurs Ardennais a célébré ses Fastes Régimentaires cette année les 6 et 7 mai derniers. Les Fastes étaient placés sous le signe du 35^e anniversaire des combats de 1940 et du 30^e anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale et de la libération des camps.

Le 6 mai dans l'après-midi eut lieu le traditionnel hommage aux monuments de Chabrehez et de Rochelival avec récit des combats respectivement par M. Catin, chef de peloton à Chabrehez le 10 mai 40 et par le commandant e.r. Liégeois, chef de peloton à Rochelival le 10 mai 40. A l'issue de la cérémonie de Rochelival, un vin d'honneur fut offert à tous les participants par l'Administration communale de Grand-Halleux.



La reconnaissance du commandant Paquay

Le 6 mai dans la soirée, eut lieu la traditionnelle veillée d'armes dans le Parc communal de Vielsalm avec hommage au Monument de 3 et 6 ChA. Des fleurs y furent déposées par le lieutenant-colonel Bertrand, Comd 3 ChA et par le lieutenant-colonel de réserve Sacré, Comd 6 ChA, ainsi que par le président de la Fraternelle.

Un vin d'honneur «All Ranks» dans les salons du mess Officiers clôtura cette journée qui fut suivie par de très nombreux amis du bataillon et anciens de 1940, parmi lesquels il y a lieu de citer le président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, M. Hubert. Une nombreuse délégation du 7^e Bataillon de Chasseurs

Alpins, conduite par le chef de bataillon, le commandant Turbet-Delof, bataillon-frère du 3 ChA, et arrivée au Quartier Ratz en fin de matinée, participa aux différentes cérémonies.

Le 7 mai 75, à 11 h 15, eut lieu la traditionnelle prise d'armes dans le parc communal de Vielsalm suivie d'un défilé à pied. La revue du Régiment fut passée par le général-major Broekmans, commandant la Division Opérations d'Entraînement des Forces de l'Intérieur, qui présida la cérémonie. Parmi les très nombreuses autorités ayant assisté à la cérémonie, il y a lieu de citer M. Michel, ministre de l'Intérieur, les généraux-majors Puttemans et Amerijckx, le général e.r. Hoyos, le colonel BEM Braun, chef d'Etat-Major des Forces de l'Intérieur. Les anciens chefs de Corps, le général e.r. Wagner, le colonel e.r. Camus, les colonels Borboux, Derille et Detrembleur avaient tenu à être présents. M. Remacle, député-bourgmestre de Vielsalm, MM. Hoen et Raskin, respectivement commissaire d'Arrondissement de Verviers et Bastogne, s'étaient joints à nous pour cette cérémonie militaire. De nombreux anciens Chasseurs Ardennais, parmi lesquels nous citerons le président national de la Fraternelle, M. Hubert, et le président d'honneur, le général e.r. Champion, rehaussaient la cérémonie de leur présence.

Dans les rangs avait pris place la délégation du 7^e Bataillon de Chasseurs Alpins.

Après la revue des troupes, le lieutenant-colonel Bertrand, chef de Corps, dans son allocution, commémora le 35^e anniversaire des combats de 1940 et le 30^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale et de la libération des camps. Il insista sur la nécessité pour les jeunes de sauvegarder leur liberté si chèrement acquise. A l'issue de son discours, le chef de Corps procéda à la reconnaissance du capitaine-com-



Remise des challenges Omnisports.



Le major BEM Brisy, commandant en second, décoré de l'Ordre de Léopold.

mandant Paquay dans son grade et à la remise de la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold au major BEM Brisy. Ensuite eut lieu la remise des Challenges Omnisports aux commandants de la 3^e compagnie et de la compagnie Etat-Major et Services. Après un show de la Musique des Forces de l'Intérieur, eut lieu le défilé à pied devant les autorités.

Après le vin d'honneur offert dans la salle des fêtes du Pensionnat du Sacré-Cœur, un lunch fut servi dans les différents mess et ménages.

La journée se termina par un bal dans les différents mess.

La délégation du 7^e Bataillon de Chasseurs Alpins séjourna au 3 Chasseurs Ardennais jusqu'au 9 mai dans la matinée.

NAISSANCES

Annelise chez le Cpl et Madame	Gislain
Olivier	Frère
Johan	Clausse
Yannick	Sgt Gillet
Jean-Marc	Haas
Rudy	Cpl Houssiére
Michael	Draux
Séverine	Sgt Verjus
Laetitia	1 Sgt Maj Lebaeq

Nous souhaitons la bienvenue et longue vie à tous ces petits Chasseurs et Chasseresses et félicitons les heureux parents.

ON A FETE LE MAITRANK AUSSI A SPICH



Les organisateurs: major Cauvin, commandant en second, et l'adjutant Leuris, membre de la Confrérie du Maitrank, devant leur stand.

A l'occasion des journées Belgo-Allemandes gagnées par la 7^e Brigade d'Infanterie Blindée et qui se sont déroulées du 23 au 25 mai le 1^{er} Chasseurs Ardennais avait installé un stand Maitrank.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi.

Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

INSIGNE DE BON CHAUFFEUR

Leynaert, Libert, Charlier, Tonneau, Briquet, Deladrier, Grosjean, Lambert, Lannoy, Schobert, Maya

BREVET MILITAIRE

Borngen, Boulanger, Brogniez, Charlier, Druart, Deleu, Doignies, Franken, Gourneur, Lecomte, Nowe, Polaert, Stas, Verlaïne, Vryders, Depreter

DIPLOME DE BON CHAUFFEUR

Tonneau, Deladrier, Charlier, Briquet

PASSAGES

Le Lt Lekeu à la Cie OG 7 Bde Inf BI
Le Cpl Dethier au Dep. 44/3

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II au Cdt Lenoir et à l'Adjt-Chef Fievet.
La Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II au 1^{er} Sgt Maj Galderoux et au 1^{er} Sgt Taminaux.

MARIAGES

Monsieur Jean Tines avec Françoise Botton
Monsieur Yves Hamon avec Mademoiselle Viviane Reul

Monsieur Albert Collard avec Mademoiselle Danielle Leuris

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

LA VIE AU 1er CHASSEURS ARDENNAIS

NOMINATIONS

Au grade de :
Capitaine-Commandant, le Capitaine Keutiens
Sous-lieutenant, le Slt médecin Lecocq
d'Adjudant : le 1^{er} Sgt Maj. Talbot
de Sergent : Urbaniak, Marlier, Lannoy, Moureau, Latran
Caporal-Chef : les Cpl Hologne et Tahir
Caporal : Raes, Berlemont, Galoche, Josse, Salmon, Massut, Vanherrewegen, Perot, Quintart, Valis, Doneux, Deleersnyder

COMMISSIONNEMENTS

Au grade de Sous-Lieutenant : les COR Nanio, Denuit et Dedoneker
d'Adjudant COC : Gillard
de Caporal : Charlier, Allard, Bert, Guiot, Warnier, Lurmout, Jadoul, Sohy, Ponthier, Waeyenberg, Robert, Pype, Paulet, Guérissé, Fashold, Delsem, Amiel, Sangiacomo, Dethier, Crosset, Foucart

ADMISSION SOC

Sergent Eymael

ADMISSION SOP

Sergent Lacassaigre

CHEVRON D'ANCIENNETE

Un deuxième chevron a été octroyé au Caporal Ponsard
Un premier chevron a été octroyé au Sergent Stockman et au Caporal Gillisquet

Nous les félicitons tous très vivement.

TROIS FIDELES SERVITEURS QUITENT LE 3e CHASSEURS ARDENNAIS



**Adjutant-Chef
Artus**

Né à Liège, le 21 septembre 1919, est engagé volontaire le 30 octobre 1937. Fait la campagne de 1940 et est prisonnier de guerre. Rejoint le 3 ChA le 31 janvier 1956. Sert de manière ininterrompue au 3 ChA de 1956 au 1^{er} juillet 1975.



**Adjutant
Fraiture**

Né à Hompré, le 26 juillet 1919, est engagé volontaire le 1^{er} mars 1938. Fait la campagne de 1940 et est prisonnier de guerre mais rapatrié le 13 octobre 1940. Rejoint le 3 ChA le 15 janvier 1952. Sert de manière ininterrompue au 3 ChA de 1952 au 1^{er} juillet 1975.



**Adjutant
Graff**

Né à Lierneux, le 9 avril 1919, est engagé volontaire pour trois ans le 18 août 1939. Fait la campagne de 1940 et est prisonnier de guerre. Rejoint le 3 ChA le 14 janvier 1952. Sert de manière ininterrompue au 3 ChA de 1952 au 1^{er} juillet 1975.

Sont titulaires des distinctions honorifiques suivantes :

- Médaille d'Or de l'ordre de Léopold II
- Palmes d'Or de l'ordre de la Couronne
- Croix de Chevalier de l'ordre de Léopold II
- Croix de Chevalier de l'ordre de la Couronne
- Croix de Chevalier de l'ordre de Léopold

LA VIE AU BATAILLON

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

- Par arrêté royal du 7 avril 1975 :
- la Croix Militaire de 1^{re} Classe au capitaine-commandant Lorquet.
 - la Croix de Chevalier de l'ordre de Léopold II à l'adjutant-chef Vandenmeersch.
 - la Croix de chevalier de l'ordre de Léopold II à l'adjutant Graff.
 - les Palmes d'Or de l'ordre de la Couronne à l'adjutant Callenaere.
 - les Palmes d'Argent de l'ordre de la Couronne au caporal-chef Nicolas.

CHEVRONS D'ANCIENNETE

Le 1^{er} Chevron d'Ancienneté à la date du 1^{er} avril 1975 au caporal VC Baum.

PASSAGES

Le Lt Neufort au CI N° 4 le 5 mai 1975.

DECES

Accidentellement le 23 avril 1975 : Soldat VC Paulis.

NOMINATION

Le 1^{er} mars 1975 :
- au grade de sous-lieutenant médecin de réserve : le sous-lieutenant médecin commissionné Tourbach.

CONGES FIN DE CARRIERE

Congé de fin de carrière de trois mois à la date du :
- 1^{er} avril 1975 : Adjutant Graff.
- 1^{er} juillet 1975 : Adjutant-chef Artus.
- Adjutant Fraiture.

PENSION

A la date du 1^{er} juillet 1975 : Adjutant Graff.

Activités du 3 ChA

BAL DE LA HURE A BRUXELLES

Le lieutenant-colonel et Madame Bertrand ont assisté au bal annuel organisé le 8 mars 75 au Club des Sous-officiers de la caserne Prince Baudouin par la section du Brabant de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

STAGE DU 3 ChA AU CE-Cdo A MARCHE-LES-DAMES

La 3 Cie a effectué le stage en vue de l'obtention du Brevet «Commando Infanterie Légère» au CE à Marche-les-Dames du 17 au 21 mars 75.

INAUGURATION DU DEPOT DE LA BUNDESWEHR A BOVIGNY

Une nombreuse délégation d'officiers et de sous-officiers, conduite par le lieutenant-colonel Bertrand, chef de Corps, a assisté le 20 mars 75 à l'inauguration du dépôt de matériels de la Bundeswehr à Bovigny.

FTX / 3 Cie

La 3 Cie a effectué un FTX, organisé et contrôlé par l'Etat-Major du Bataillon dans la région d'Eisenborn du 24 au 26 mars 75. Cet exercice se déroula dans des circonstances atmosphériques très dures et dans des tempêtes ininterrompues de neige.

CEREMONIE «BRITISH DAY» A HOTTON

Un détachement du 3 ChA avec drapeau a participé à Hotton le 4 mai aux cérémonies organisées à l'occasion du 30^e anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale et de la libération des camps. A cette occasion, un monument fut inauguré place de l'Eglise à la mémoire des victimes des deux guerres mondiales, et hommage fut rendu au cimetière britannique de Hotton. Le Lieutenant-Colonel Bertrand, chef de Corps, a assisté à toutes les cérémonies.

HOMMAGE AU MONUMENT CAPORAL CADY A BASTOGNE

Le lieutenant-colonel Bertrand, chef de Corps, a assisté le 24 mai à l'hommage rendu par associations patriotiques au Monument à la gloire de l'Infanterie, place Poelaert à Bruxelles.

HOMMAGE AU MEMORIAL AMERICAIN DE BEVERCE.

Le lieutenant-colonel Bertrand, chef de Corps, a participé à l'hommage rendu au Mémorial américain de Beverce, le dimanche 25 mai.

VISITE DU COMMANDANT EN CHEF DES FORCES TERRESTRES NEERLANDAISES AU COMMANDEMENT DES FORCES DE L'INTERIEUR

Le 3 ChA, représenté par le chef de Corps, le lieutenant-colonel Bertrand, et un détachement d'honneur avec drapeau, et la Musique des Guides a rendu les honneurs dans la caserne Panquin à Tervueren le 26 mai à l'occasion de la visite du lieutenant-général Van Der Sikke, chef d'Etat-Major général et commandant en chef des Forces Terrestres néerlandaises, au commandant en chef des Forces de l'Intérieur.

FTX - PARA-COMMANDO



Le 3 ChA, renforcé du peloton éclaireurs du 1 Carabiniers, du peloton VC de la compagnie-école du régiment Para-Commando et d'une compagnie de Mariniers hollandais, a participé, du 14 au 19 avril 1975, au FTX du Régiment Para-Commando. Cet exercice s'est déroulé entre a Vesdre et l'Ambleve.

Notre photo montre, en concertation sérieuse, le chef de Corps, le commandant en second, le S3 et le S4.

APPUI A D'AUTRES ORGANISMES

1. Les 14 et 15 mars, le 3 ChA a fourni son appui à un rappel de cadre d'Officiers et sous-officiers du 2 ChA. A l'occasion de ce rappel, le 3 ChA recut la visite du général-major Amerijckx, commandant la Division Mobilisation des Forces de l'Intérieur et du Colonel Stenuit, commandant la 12 Brigade d'Infanterie motorisée.
2. Le 6 avril 75, au mess sous-officiers, le 3 ChA a organisé le banquet annuel de la section de Vielsalm de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Le Major BEM Brisv, Commandant en second du 3 ChA, représentait le bataillon.
3. Le 3 ChA a fourni un appui en véhicules et personnel à l'Ecole d'Infanterie du 25 au 27 avril pour l'organisation de la compétition de l'UNOR.
4. Le 3 ChA a fourni un appui logistique et administratif pour le rappel de cadre du 4 Cy dans la région de Verviers du 23 au 25 mai 1975.

PREPARATION DE LA MARCHE DU SOUVENIR

La 9^e Marche du Souvenir et de l'Amitié se déroulera d'Arlon à Vielsalm du 26 au 29 juin 75. Les préparatifs battent leur plein et les inscriptions affluent.

Parmi les principales activités, il y a lieu de noter :

- 28 avril 75 : Réunion de coordination transport avec le Commandant du 72 Bataillon de Transport.
- 29 avril : Réunion des Bourgmestres et délégués des Syndicats d'Initiative pour l'organisation des camps.
- 2 mai 75 : Réunion préparatoire avec les délégués de SID pour la Conférence de Presse.
- 14 mai 75 : Emission en direct à RTB/Liège depuis la Foire Commerciale de Liège dans le cadre de l'émission «Souvenirs... Souvenirs» présentée par M. José Georges.

**REPANDEZ LE
DRAPEAU DE
L'ARDENNE**

**Tous à
MARTELANGÉ**
DIMANCHE 5 OCTOBRE
14.30 heures



PATRIOTISME OU MIMETISME ?

Il y a quelque temps déjà, paraissait dans « Le Figaro » un billet de René Lefèvre plein de délicatesse et d'humeur. Il débatait ainsi :

« Le patriotisme est à l'ordre du jour, et surtout pour être contesté. Je ne suis pas sûr d'être complètement guéri de cette maladie héréditaire dont, tous comptes faits, je n'ai pas eu à souffrir, au-delà de ce que j'étais disposé à supporter. Mon ami Brassens ne fut jamais atteint parce que son père ignorait les soldats. Le hasard ayant voulu que le mien papa soit militaire, il me parut tout naturel, le moment venu, d'emboîter son pas cadencé. Du mimétisme, en quelque sorte. »

Et de rappeler ensuite que son père s'engagea à seize ans en 1870, qu'il récidiva en 1914, bien qu'il eût atteint la soixantaine; que blessé au feu, il continua de servir; et que tout naturellement, son fils l'imita en s'engageant à dix-huit ans en 1916. Et d'ajouter :

« J'ose espérer que les plus farouches contestataires actuels ne me tiendront pas rigueur de m'être obstiné à le suivre, « sur ces chemins plutôt malaisés. »

KIPLING ET COURTELINE

Et pour conclure, René Lefèvre conseillait de lire ou relire Rudyard Kipling et Georges Courteline, qui sont probablement les seuls auteurs avant su parler objectivement de l'armée de métier et de son état d'esprit, voire même de ses états d'âme.

« Le philosophe de Saint-Mandé entrain en fureur quand « était taxé d'antimilitarisme. D'ailleurs, il suffit de se reporter au laïus du capitaine Hurlquet, à la fin des « Gaietés de l'Escadron ». Sur le plan du patriotisme « pur et simple, c'est un morceau d'anthologie. »

« SOUBOTNIK »

Il existe, en Union Soviétique, une tradition bien originale. Chaque année, le samedi qui précède le jour anniversaire de la naissance de Lénine — c'est-à-dire le 22 avril — tous les habitants de l'Union Soviétique doivent donner à la collectivité une journée de travail gratuit : on appelle cela le « soubotnik », attendu que « samedi » se dit « soubota » en langue russe.

La plupart des Soviétiques se livrent, ce jour-là, à des activités sortant de leur travail habituel. Par exemple, les cadres font du nettoyage de bureaux et de vitres, les étudiants crent les parquets, vont bêcher les jardins publics, balayer les rues, rependre les édifices publics; on fait la grande toilette des immeubles, etc... Ceux qui travaillent habituellement le samedi se voient tenir la paye du jour consacré, et gare à ceux qui ne font pas preuve, ce jour-là, de civisme : ils s'exposent à toutes sortes d'ennuis.

La journée se termine, traditionnellement, par de copieuses invitations et, devant un chroniqueur, ce sont sans doute celles-ci qui se trouvent à la base de l'enthousiasme qui règne au soir de la journée.

... ET EN BELGIQUE ?

J'ai imaginé l'imposition aussi en Belgique d'un samedi gratuit.

Vous voyez ça d'ici : le père Lebeau (s.l.) et ses « Légions-microscopiques du MCP, en train de grasser des fusils et de s'entraîner au « Portez Arme » ! Des policiers balayant les rues ! Des policiers communaux s'entraînant à se servir d'un Browning ! Des membres du TAK occupés à enlever des murs et panneaux d'affichage toutes leurs sornettes ! Des ministres réglant la circulation (ce qui leur permettrait, au moins, de résoudre quelques problèmes) ! Des parlementaires payant de leur personne ! Des écoliers au Parlement pour voter des lois à pile ou face (celles ne seraient peut-être pas pires que les autres) ! Des fonctionnaires aux champs pour planter des pommes de terre ! Des PDG nettoyant les vitres ! Et des gendarmes pour les regarder, tous, au travail car ce jour-là, au moins, ces braves gens toujours sur la brèche, les samedis et les dimanches, pourraient enfin se reposer. Sur des petits c... de la R.T.B., ils se verraient, pour une fois, contraints au silence, mais obligés d'écouter, 24 heures d'affilée, des marches militaires alternant avec la psalmodie des pensées de leur « Grand Timonier »,

LES CHASSEURS ARDENNAIS
A L'HONNEUR

De fort belles cérémonies se sont déroulées à Ciney, le dimanche 8 juin, en l'honneur des Chasseurs Ardennais. On y a notamment inauguré une place des Chasseurs Ardennais, planté l'Arbre de la Liberté et rendu hommage aux prisonniers de guerre de la ville. En même temps, le 3e Chasseurs Ardennais organisait une exposition.

Nous reviendrons sur ces manifestations dans notre prochain numéro.

Soutien du Bulletin

Exercice social 1974-1975

Report des numéros précédents	420.190
Reliquat d'une collecte par la Section du Brabant	2.262
Crédit Communal de Belgique à Libramont (don reçu de M. Raymond Noël à Izel)	1.000
Collecte Section de Libramont	1.000
Mme M. Delang, Malines	300
Mme M. Gatz, Bruxelles	300
A. Tihon, Coince-Ougrée	300
J. Destrument, Tourinnes-St-Lambert	200
J. Lemaire, Mouscron	200
V. Robert, Linkebeek	200
L. Roger, Bruxelles	200
A. Vanshoutte, Bruxelles	50

Total au 31-5-1975 426.202

LE COLONEL RACOT,
VICE-PRESIDENT DE LA
SECTION DE HOUFFALIZE

Ainsi que nous l'annonçons par ailleurs, le colonel en retraite Racot a accepté de devenir un des vice-présidents de notre plus importante section : celle de Houffalize. Qui ne le connaît parmi les Bérets Verts ? Il fut longtemps à Arlon, et en tant que lieutenant, il commandait, en 1940, la 8e Cie du 1er Chasseurs Ardennais. Il termina sa carrière, il y a quelques années, avec le grade de colonel et en qualité de commandant militaire de la province de Hainaut. Il prit ensuite sa retraite, en son pays natal de La Roche en Ardenne.

Nous le remercions d'avoir mis le poids de son autorité et de sa réputation à la disposition de la Fraternelle, et espérons le revoir souvent parmi nous.

NOTRE SECRETAIRE
NATIONAL ADJOINT
A L'HONNEUR

L'adjudant-chef François Guiot, secrétaire national adjoint, a été promu chevalier de l'Ordre de Léopold.

Nous bien cordiales félicitations.

LA VIE DE LA FRATERNELLE

NOTRE TIMBRE
Grand Prix de l'Art
Philatélique 1974



Comme tous les ans, d'éminentes personnalités du monde culturel se sont réunies à Bruxelles le 7 décembre 1974, afin de choisir les plus beaux timbres de l'année.

La distinction principale, et partant aussi la plus recherchée, à savoir le « Grand Prix de l'Art Philatélique belge » 1974 a été décerné, au quatrième tour de scrutin au timbre « Chasseurs Ardennais ».

Le dessinateur du timbre, M. Maurice Séverin, qui est professeur à l'Institut Plantin à Anvers, a reçu la médaille du ministre des Communications et le prix offert par le ministre de la Culture flamande. Le jury était présidé par M. Voutsinas, chef de l'Administration postale des Nations-Unies.

Ajoutons, avec quelque fierté, que notre timbre a connu un succès de vente exceptionnel. Les sept millions d'exemplaires ont été achetés en un temps record, si l'on excepte une minime réserve qui existerait encore au service des Collectionneurs.

Le lieutenant-colonel
LEFEBVRE

Le major André Lefebvre, ancien commandant en second du 1 ChA et dont nous annonçons, au précédent numéro, qu'il venait de prendre le commandement du 2 ChA, a été promu au grade de lieutenant-colonel le 26 mars 1975. Nos vives félicitations.

MARIAGES

Le 12 avril, a été célébré à Arlon le mariage de M. Jean Tines avec Mlle Françoise Botton, fille du regretté commandant et de Mme Joseph Botton.

Le 26 avril, à Spich, Mlle Danielle Leuris, fille de l'adjudant, secrétaire-trésorier de notre section et de Mme Marcel Leuris, épousait M. Albert Collard.

Le 7 juin, a été célébré à Ruelle le mariage de M. Bruno Marchal avec Mlle Marie-Claude Leroy, fille de notre ami Albert Leroy dont nous avons rapporté les aventures dans les maquis slovaques.

Nos vœux cordiaux de bonheur à tous.

NOCES D'OR

M. et Mme Louis Colette-Lavis ont fêté, en leur résidence de Wellin, le cinquième anniversaire de leur mariage.

Louis Colette, ingénieur agronome, était officier de réserve d'Artillerie, et il fit la campagne de 1940 en qualité de capitaine au sein du régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais, le 20A. Revenu de captivité en 1942, il fut commandant de Groupe dans la zone 5 de l'AS. Il accomplit une longue carrière dans l'administration des Eaux et Forêts, où il fut admis à la retraite en novembre 1961.

Nous souhaitons de longues années d'union, encore, aux deux jubilaires.

DANS LA CONFRERIE
DU MAITRANK

Parmi la « cuvée 1975 » des intronisations dans la confrérie arlonaise du Maitrank, nous avons relevé avec plaisir les promotions suivantes :
- Echanson : le colonel Félix Melchior, commandant la Province de Luxembourg et l'Ecole d'Infanterie ;
- Echanson : le lieutenant-colonel Jean Bertrand, commandant le 3e Chasseurs Ardennais ;
- Compagnon : Joseph Schmitz, président de la section régionale de la Fraternelle CHA.

IN MEMORIAM

Le colonel
Raymond SCHOUELLER

Le colonel Raymond Schoueller, qui était souffrant depuis de nombreuses années, est décédé à Arlon le 1er avril dernier. Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité. La Fraternelle renouvellée à Madame Schoueller, à ses enfants et petits-enfants, ses plus vives condoléances.



Raymond Schoueller était né à Meix-le-Tige le 15 octobre 1901. Déporté en Allemagne en mai 1917, il souscrit dès décembre 1918 un engagement volontaire au 9e de Ligne. Nommé sous-lieutenant à 20 ans, en décembre 1921, il fut affecté au 10e de Ligne à Arlon. Il fut élève de l'Ecole militaire de 1925 à 1927 (71e Promotion-Inf/ Cav.), puis revint à son 10e de Ligne, dont il fut le dernier porte-drapeau, à partir d'octobre 1930. Il demeura au 1er Chasseurs Ardennais comme lieutenant puis capitaine, et était en 1940 commandant de la 6e compagnie.

Après cinq années de captivité en Allemagne, il reprit du service dès octobre 1945 à l'Ecole auto en création à Arlon, puis fut nommé major en mars 1946 et affecté à l'Ecole d'Infanterie, en septembre de la même année. L'EI remplaçait l'Ecole auto.

En décembre 1948, il prit le commandement du 1er Chasseurs à pied et fut promu lieutenant-colonel en mars 1949. Revenu à l'EI, à l'issue de son commandement en avril 1949, il fut nommé colonel en mars 1951. Après avoir été attaché au Centre psychologique d'Everbérg, il revint au Luxembourg en janvier 1952 pour prendre le commandement de la 12e Brigade d'Infanterie dont le PC fut successivement à Spa puis à Bestogne, Brigade ardennaise dont faisait partie les 2 et 3 ChA. A ce titre, le colonel Schoueller commandait les troupes lors de l'inauguration du Monument national de Martelange.

Il appartint pendant moins d'un an au OG/FDI avant d'être désigné en octobre 1954 comme commandant militaire de la Province de Luxembourg, poste qu'il quitta en février 1957 pour prendre prématurément sa pension, en raison de son état de santé.

C'était un homme calme et doux, plein d'affabilité, mais qui était aussi un chef.

Le Président
Camille JUNGERS

Le 18 mars 1975, mourait à Louvain, M. Camille Jungers, président du tribunal de 1re instance d'Arlon depuis 1955; fils d'un officier de gendarmerie, il avait été avocat à Aubange et avait fait la campagne de 1940 en qualité de sous-officier de réserve au 4 ChA. Pendant l'occupation, il fut secrétaire du Service social du Chasseur Ardennais pour le canton de Messancy-Athus.

C'était un magistrat de haute conscience, plein de compréhension et de bonté ; il était aussi un agréable compagnon.

Nous assurons Madame Jungers de notre vive sympathie.

ARNOUL DE BRIEY

Décédé le 28 mai en sa cinquante et unième année, le comte Arnoul de Briey avait joué un rôle actif dans la Résistance, en dépit de son très jeune âge. A la libération, il s'engagea comme volontaire de guerre à la Brigade Piron.

Paladin des temps modernes, il était toujours prêt à tous les dévouements, à toutes les initiatives en faveur de sa province de Luxembourg, des déshérités de tous les continents ; prêt à défendre toutes les causes nobles ou attachantes. Il avait été le président-fondateur du Groupe des Luxembourgeois de Bruxelles, à un moment où l'on commençait à désespérer de l'avenir de la plus grande et de la plus belle de nos provinces.

Ami des Chasseurs Ardennais, membre protecteur de notre section du Brabant, il avait créé au 3 ChA un trophée : le « Couteau de Chasse remis, chaque année, au Béret Vert le plus méritant, désigné par ses camarades.

Nous présentons à Madame la comtesse Arnoul de Briey et à ses enfants nos bien vives condoléances.

Henri GAUTHIER

Le 21 avril dernier, ont eu lieu à Chapois-Leignon les obsèques de notre vaillant camarade Henri Gauthier, un des héros de Charbrehez le 10 mai 1940. Prisonnier au stalag 10 A, il fut transféré dans un camp de discipline pour refus de travail. Il eut la douleur de perdre son épouse pendant sa captivité. A son retour, il reprit son métier de carrier et éleva courageusement ses deux fils. Il avait été décoré notamment de la Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II pour trois tentatives d'évasion et refus de travail. Une délégation de la Fraternelle conduite par Donia Widart était présente aux obsèques.

Nos condoléances bien sincères à la famille de ce brave.



Pour un système d'option
en matière de service militaire

Récemment dans « Le Figaro », Gilbert Prouteau publiait un bon article de fond, adressé aux contestataires du service militaire ; il y formulait des suggestions en faveur d'un système d'option. En voici quelques extraits :

« ... Tous ceux qui jugent que le service militaire français est désuet, oppressif, tyrannique et antidémocratique seraient autorisés à servir dans des corps de troupes spécialement créés à leur intention, et dont le règlement serait calqué sur les armées des régimes dont ces jeunes gens préconisent ou devantent l'avènement.

Les consentis issus des groupes trotskistes ou maoïstes seraient versés à la division Chou-En-Lai et effectueraient leur service militaire dans les mêmes conditions que les jeunes Chinois, soit trois ans ferme et une discipline plus ferme encore...

Les jeunes communistes, affectés à la division Staline, suivraient également trois ans de service dans le respect des règlements qui régissent l'Armée Rouge...

Les nostalgiques du Grand Reich seraient répartis en deux divisions blindées face à la ligne Siegfried, et retrouveraient les plus exaltantes traditions des Panzer de Guderian. Ils seraient autorisés à défilier au pas de foie et à reprendre les chants cadencés de la Wehrmacht...

... Enfin, se rassembleraient sous le commandement du général Stelin, après un stage à West Point, les enfants de ceux qu'on désigne généralement sous l'appellation globale et mal contrôlée de Parti Américain... »

Pour les autres...

Et il termine ainsi :

« Pour les autres — s'il en reste — leur meagre phalange sera incorporé dans les casernes réactionnaires de l'armée française où ils retrouveront les fers rigeurs de la garnelle, de la roulante, des leuilles, du fusil-gas amélioré et de la cle de champ de tir.

Et s'ils défilent en brandissant des panonceaux, de Dragunov à Krutchev, ce sera pour réclamer le droit syndical, l'autogestion et la permission libérale pour leurs malheureux congénères embaqués, par erreur d'aiguillage, dans les tourgons de l'étranger.

Sursis pour tous ?

Les députés Gilrme et Cudell ont déposé une proposition de loi, à première vue assez attachante, et aux termes de laquelle chacun disposerait du libre choix, entre dix-huit et vingt-trois ans, pour effectuer son service militaire. Le but de la proposition est de permettre, avant tout, aux jeunes travailleurs qui ont des difficultés familiales ou financières, qui poursuivent des études de perfectionnement n'étant pas considérées comme des études, qui s'installent comme artisans, etc... de bénéficier du sursis au même titre que les étudiants.

Il y a plus de deux ans déjà, à notre congrès d'Athus, nous avions formulé une proposition similaire, faisant observer que le sursis ne devait pas être réservé à certaines classes ou à certaines catégories de citoyens. Aussi, considérons-nous la proposition Gilrme-Cudell comme signe d'être étudiée, en tenant compte bien sûr, des nécessités de l'encadrement. Ce qu'il faudrait, en même temps, pourchasser, ce sont les faux sursitaires, et plus particulièrement les fils à papa.

Le vert, c'est la... Santé

Il paraît que tous les militaires du Service de Santé vont être habillés en... vert bouteille, avec également cravate verte et chemise vert clair. Les officiers ne porteront plus des étoiles, mais des galons noirs.

Il paraît aussi que les membres du Service de Santé ne sont pas très fiers de leur nouvelles tenues, prétendant qu'ils vont ressembler à des gardes-chasse !

ARLON

BERTRIX

CONGRES DE FLORENVILLE...

LE PORTE-DRAPEAU DE LA SECTION MAX GEONET EST DECEDE

Max Géonet, membre du comité et porte-drapeau de la section du Babant depuis de longues années, est décédé à Schaerbeek le 9 avril. Il fut inhumé dans sa région natale, et la section avait organisé à cette occasion un déplacement en autocar.



La photographie ci-dessus représente Max Géonet, lors de la dernière Marche du Souvenir. Il avait accompli cinq fois cette épreuve, avec beaucoup de volonté. A ses côtés, René Laurant, secrétaire adjoint de la section du Babant, son ami, son frère et toujours fidèle compagnon.

On lira ci-après le texte du discours prononcé à Libramont, lors des obsèques qui s'y sont déroulées le 12 avril, par le président de la section du Brabant, Jean Goffart :

La section du Brabant est dans la peine car elle vient de perdre, brutalement, l'un de ses meilleurs collaborateurs, Monsieur Maximilien Géonet.

Mais pour nous, comme pour toute la Fraternelle où il était si estimé, si aimé, c'était le camarade Max tout simplement, avec cependant la plus belle signification que l'on puisse donner à ce beau mot.

Max était né le 20 novembre 1914, à Renaumont-Ste-Marie, dans ce Luxembourg qui a déjà tant donné de belles figures à la Belgique.

Sa carrière militaire commence en 1934, comme soldat milicien au 4e Génie. En 1935, il s'engage au 2 Ch A, et le 10 mai 40 il est au C.R.L., unité dont il partage le sort jusqu'à la capitulation.

Pendant la guerre, il sert à la Croix-Rouge et entre également dans la Résistance, à l'A.S., zone 5, refuge St-Hubert, sous mes ordres. Il participe à de nombreux sabotages dans la région de Libramont et, en septembre 1944, aux combats de Bonnerue. Son commandant inscrit dans ses notes biographiques : « Géonet a toujours fait preuve d'un très grand patriotisme depuis le début de l'occupation et a rempli parfaitement toutes les missions qui lui ont été confiées ».

Il termine sa carrière militaire comme sous-officier et est admis à la pension en 1971. Le défunct était titulaire des nombreuses distinctions honorifiques ainsi que de la Médaille d'Argent de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Il était le tout dévoué porte-drapeau de la section depuis 1950.

Si notre ami était un ardent patriote, il était également un époux et un père modèle, très affectueux.

Aux profondes condoléances de notre président national, M. Albert Hubert, nous reitrons nos vœux à Madame Géonet, à ses enfants et nous souhaitons pouvoir partager leur peine afin qu'elle leur soit moins lourde à porter.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers Camarades, nous allons adresser le salut d'adieu à notre cher Max mais nous conserverons de lui l'image fidèle d'un ami au cœur aillant, simple et généreux.

NOUVELLES

— Une D.H. pour François Guio, secrétaire national-adjoint. Décoré de la Médaille d'or du Mérite à Florenville, notre ami vient de se voir décerner la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold en récompense des services rendus à l'Armée.

— René Strainchamps, vice-président et... grand-père. Sa petite-fille se prénomme Vanessa.

— Roland Depiesse, membre du Comité, a épousé, le 31 mai, Mme Micheline Wouters, petite-fille du général Wouters, ancien aide de camp du roi Albert.

Nos très vives félicitations à tous.

HUY

HUY A FLORENVILLE

Huit heures. Une longue file de voitures quitte Neuve. Plus de 30 participants.

A travers le Condroz aux cerisiers en fleurs, l'Ardenne aux sombres sapins contrastant avec le tendre feuillage des hautes futaies, ça fleurit bon le printemps.

A Florenville, c'est un délire de la nature ; du soleil, des bérêts verts, des drapeaux qui flottent partout : aux maisons, sur la place, dans les rues. Partout aussi, de la musique et de joyeux Gaumais et d'accortes Gaumaises dans leurs beaux atours.

Bienôt l'église est archicomble et la place reste couverte de centaines de bérêts verts. Combien sommes-nous : 600, 800, 1.000 ?

Après l'office religieux et le défilé, la salle « La Gaumaise » absorbe, absorbe, déborde ! C'est l'Assemblée générale.

Notre Président national rayonne de satisfaction. Il « respecte les statuts », est disert mais expéditif.

Notre Président d'honneur, un baroudeur, distribue ses horions verbaux, et, en termes élégants, bien des vérités furent dites.

Suave, aimable, la main sur le cœur, notre vieil ami, M. Lepage, vice-président national, en une longue envolée littéraire (quatre minutes prévues au planning), congratula, lança des fleurs... de rhétorique et dressa un tableau authentique de ce bureau du travail qui, depuis dix ans révolus, agit, sévit, discute, bouscule notre Fraternelle. Un exemple probant : sous son égide, nos effectifs ont triplé ! Proficit, M. le Président national et... que ça couvrent, et que ça dure ! !

Trentième anniversaire et séance académique. Beaucoup de dévouements, humbles, sincères, tangibles, qui se poursuivront, sont reconnus, dévoilés par l'octroi, dans les différentes sections, de distinctions honorifiques.

A HUY

Médaille d'or : DESSAMBRE Albert, notre secrétaire permanent, sérieux, dévoué, discret, compétent, affable et grognon, qui cumule les fonctions de trésorier. Un Harpagon qui nous rappelle sans cesse la valeur d'un franc... malgré l'érosion monétaire.

Médailles de bronze :

BARTHELEMY Robert. Moustache, sourire, amitié, sincérité, fidélité sont ses caractéristiques de base. A l'appel de son nom, il a pâli, bredouillé, resta interloqué. Madame Barthélémy l'a embrassé...

DECELLE Georges. L'amabilité, la gentillesse, le dévouement personnalisés. Toujours disponible, affable et souriant. Ses inséparables amis l'ont congratulé.

Les frères TRILLET. Robert et Jean, deux VRAIS frères et deux Chasseurs Ardennais naturellement. Depuis plus de 30 ans que nous les connaissons, ils sont restés avenants, agréables, aimables, souriants, dévoués. Heures épones présentes à Florenville, vous possédez déjà sur terre un coin de paradis !

RENARD René. Toujours présent, ce beau blond, blanc, frisé, croûlé, au verbe haut, intarissable... en est resté bouche bée !

HAUBOURDIN Jean. Humble, timide, il rougit de confusion et, heureux, embrassait tous ceux qu'il rencontrait.

CORNETTE Eugène. Etonné, interloqué, fit de grands yeux tout ronds ; son sourire se figea, il trébucha deux fois mais arriva pour être décoré comme il le méritait.

Tous nos décorés, à des titres divers, méritent cette Médaille de reconnaissance de notre Fraternelle.

Nous les félicitons très chaleureusement et nous sommes persuadés que ce bel esprit Chasseur Ardennais qui les anime depuis plus de 30 ans continuera à rester vivace.

Vers 14 heures, Bérêts verts et invités se retournent à l'Institut garçons et filles à Izel pour le repas en commun.

La renaissance section de Florenville avait bien fait les choses ; le menu était copieux, excellent et fort bien arrosé. Un grand coup de chapeau aux dévoués organisateurs d'avoir réalisé ce tour de force de servir 850 repas chauds sans à-coups et avec le sourire.

La section de Huy occupait une longue table en épine dorsale dans la salle 2 et l'ambiance y était joyeuse, très joyeuse et nos amis français, le Chasseur Alpin René Folcher et son épouse, étaient au même diapason.

Tout fut parfait, même le retour, et nous conservons de cette magnifique journée un formi-

dable souvenir — un de plus — de nos formidables Congrès annuels.

Tous les absents ne peuvent que regretter amèrement leur défection... Allez-vous encore longtemps caresser vos pantoufles, faire semblant d'être vieux et fatigués, rester indifférents, verser dans la décrépitude ?

Chaque année qui passe, vous perdez une occasion unique de retrouver vos vingt ans, vos amis, votre dynamisme qui s'éveille, votre souplesse qui se rouille.

Tant pis pour vous, mais faites votre « mea culpa », vieillards prématurés.

Quant à nous, en avril '76, nous serons à FREZZEE ! !

DATE A RESERVER

Notre souper des retrouvailles aura lieu le 18 octobre 1975, à 20 h.

Trois menus au choix :
Apéritif
Assiette anglaise
ou Casserole de moules
ou Choucroute garnie
Dessert

Ce n'est pas tout !

Une tombola monstre et des lots formidables. Et puis aussi une surprise d'importance : de l'inédit absolu !

Invitations vous parviendront avant fin septembre.

Participation : environ 200 F.

LIEGE-VERVIERS

ASSEMBLEE GENERALE

Le 4 avril, notre section a tenu son assemblée générale. Nous remercions les amis qui, malgré le mauvais temps de ce jour, ont bien voulu assister à cette réunion.

Après les paroles de bienvenue du président et une minute de recueillement pour nos morts, la parole a été donnée au secrétaire et trésorier pour les rapports habituels. Après le contrôle des comptes par notre ami J. Mullenders, l'assemblée a approuvé ces rapports.

Le verre de l'amitié qui a suivi a permis un échange de vues sur la vie et les activités de la section et de la Fraternelle.

DECES

Depuis la parution du dernier bulletin, nous avons eu à déplorer le décès de deux membres effectifs de notre section :

le camarade Schuttringer qui a été mortellement blessé par une voiture alors qu'il sortait d'une réunion de la F.N.C. de sa commune ; notre ami François Piemme, décédé après une longue et pénible maladie.

Pour l'un et l'autre, nous avons adressé les condoléances de la section et assisté aux funérailles.

Nous avons aussi été informés du décès de la maman du général-major e.r. Hoyos et du papa du lieutenant-colonel Urbain, tous deux membres de notre section.

Nous avons présenté les condoléances au nom de tous nos membres.

CEUX QUI NOUS ONT QUITTES

— Le colonel en retraite Raymond Schouvellet fut un très brillant officier. En 1917, il fut déporté par les Allemands. Officier au 10e de Ligne, il fut porte-drapeau de ce beau régiment. Il fit la campagne de 1940 comme commandant de la 6e Compagnie du 1er Chasseurs Ardennais. Il fut prisonnier de guerre puis, après la Libération, chef de Corps du 1er Chasseurs à pied, commandant de la 12e Brigade (celle des Chasseurs Ardennais) et il termina sa féconde carrière en tant que Commandant Militaire de la Province de Luxembourg.

— Le Président du Tribunal d'Arlon, M. Camille Jungers, fit la campagne des dix-huit jours avec le 4e Chasseurs Ardennais. Ce fut un magistrat plein d'humanité et un excellent Luxembourgeois. Pendant 20 ans, il se dévoua comme Président du Comité consultatif du Bureau de l'Emploi. Sa simplicité lui valut l'estime de tous ceux qui avaient l'honneur de l'approcher.

— Au moment où nous écrivions ces lignes, nous apprenions le décès du camarade Léon Furst, de Wolfrange, à l'âge de 55 ans. Il laissera le souvenir d'un très gentil garçon qu'on avait plaisir à rencontrer. Il était conseiller communal.

— Notre camarade Albert Herneupont a eu la douleur de perdre en quelques jours son épouse et sa maman. Celles-ci étaient respectivement la belle-sœur et la belle-mère de notre président national, Albert Hubert.

LE NEZ DEHORS

La section d'Arlon aime les voyages. Elle était, bien sûr, au Congrès National avec 55 participants. Elle se plaît à féliciter les amis de la section de Florenville pour l'excellence de leur organisation.

Elle fut aussi représentée aux Fêtes du 1er Chasseurs Ardennais à Spièh et du 3e à Vielsalm.

HOMMAGE A UN DEVOUE

Au cours de la séance académique de Florenville, la Médaille d'Argent du Mérite a été remise à notre camarade Léopold (mieux connu sous le nom de Popol) Desloges d'Arlon. Il s'est toujours dévoué sans compter pour ses amis les Bérêts Verts ainsi qu'à ailleurs que pour tous les groupements arlonais qui lui ont rendu un solennel hommage samedi 24 mai et lui ont remis des cadeaux. Nous nous sommes bien entendu associés à ces gestes qui ne faisaient que récompenser faiblement un homme dont toute la vie est faite de dévouement et de désintéressement.

Dans cet ordre d'idées, la section se réjouit d'avoir vu remettre des médailles du Mérite de la Fraternelle à certains de ses membres, et notamment à son dévoué président Joseph Schmitz, au trésorier adjoint national Charles Grimonster ainsi qu'à Ernest Muller, Antoine Dechambre, Jean-Pierre Brack, Auguste Decker d'Arlon, Alfred Brasseur de Bonnert, Jean Crombez de Stockem, Albert Brucher de Heckhous et Marcelin Gousenbourger de Heinsch.

DECORATION : Médaille du Mérite

C'est toujours les mêmes qu'on décore... pourquoi un tel et pas moi... ce sont les échos du retour du congrès en car... On se moque des décorations mais on est très fier quand on en reçoit une... A ce sujet, j'aime à rappeler à tous les membres de la Fraternelle que pour obtenir la médaille du mérite, il faut être membre depuis dix ans au moins et donner la preuve d'une activité au profit de sa section (voir l'article du bulletin n° 99 du 3e trimestre 1974).

FESTIVITES DU 8 MAI

A BERTRIX : un vin d'honneur offert par l'administration communale avait réuni une cinquantaine de personnes parmi lesquelles tous les porte-drapeau des groupements patriotiques. Après le dépôt de fleurs au monument aux morts des deux guerres, le cortège, précédé de la clique et des majorettes de Bertrix, se dirigea vers l'Athénée Royal où un très bon dîner ne réunit qu'une centaine de convives malgré le prix démocratique et les 300 invitations envoyées...

A PALISEUL : même déroulement de la cérémonie avec cependant en plus la plantation de « l'arbre de la liberté », opération dirigée par notre camarade Georges Thomas, président de la F.N.C. qui, pour la circonstance, portait fièrement son bérêt vert, rappelant ainsi à toute l'assistance qu'à Paliseul aussi les Chasseurs Ardennais étaient les plus nombreux dans les combattants de 40-45.

BRABANT

BAL DE LA HURE DU 8 MARS

Cette soirée a recueilli un succès exceptionnel par le nombre et la tenue des participants, tant et si bien que nous serions heureux de pouvoir en dire autant la prochaine fois.

PARTICIPATIONS DE LA SECTION... TOUS AZIMUTS

Au congrès national à Florenville : soixante-huit participants. La section a été représentée aux Fêtes du 3 Ch A les 6 et 7 mai et à ceux du 1 Ch A les 9 et 10 mai ; à la commémoration de la Libération à Bruxelles et à Liège, le 8 mai ; à la plantation de l'Arbre de la Liberté, place des Chasseurs Ardennais, à Schaerbeek, le 3 mai, ainsi qu'à l'assemblée-banquet du 10e de Li, le 11 mai.

RECRUTEMENT

Nous insistons encore une fois pour ceux qui connaissent des anciens Ch A qui ne font pas encore partie de la Fraternelle, de bien vouloir nous les signaler : nous en retrouvons encore fréquemment.

Nous vous demandons également de nous informer de tous changements d'adresse ; cela nous évitera des frais pour retrouver les... disparus.

Veuillez noter le nouveau numéro de téléphone de notre président : le 041/332645.

HOUFFALIZE

LA ROCHE-EN-ARDENNE

Un certain nombre d'anciens avaient répondu à l'invitation leur adressée pour le 16 mars 1975 en la salle du prétoire gracieusement mise à notre disposition.

Après l'exposé des buts de notre fraternelle, il a été décidé de mettre tout en œuvre pour regrouper tous ceux qui avaient porté le béret vert et avaient déjà, sans doute, fait partie de la section de La Roche alors que feu le notaire Fernand Caprassé en était président.

Avant de terminer la réunion, et pour donner plus de poids à la décision prise, le colonel Racot a accepté la fonction de vice-président de notre section que l'assemblée lui avait proposée à l'unanimité.

Tout en dégustant le verre de l'amitié, tous ont formé le vœu que cette rencontre fraternelle porte des fruits en abondance.

DECES

Au cours des trois derniers mois, la section fut lourdement éprouvée. Nous avons eu à déplorer seize décès : MM. Adelin Louviaux, de Restaigne ; Jules Blanjean, de Natoye ; Honoré Henquinet, de Masbourg ; Jean Billy, de Verlée ; René Magerotte, de Mirwart ; Albert Dethise, de Hargimont ; Alfred Georges, de Compogne ; Joseph Butgenbach, de Journal-Champion ; Henri Gauthier, de Chapois-Leignon ; Marcel Compère, de Graide ; Emile Miny, de Grane ; Albert Holbrecht, de Jenefé ; Clovis Cornet, de Boussu-lez-Walcourt ; Joseph Meinguet, de Steinbach ; Jean De Ruysscher, de Dinant ; et, ces derniers jours, l'abbé Alphonse Côme, curé de Leignon, ancien aumônier des Chasseurs Ardennais, qui avait procédé à la bénédiction de notre second drapeau, le 5 juin 1971.

A toutes les familles endeuillées, nous réitérons nos fraternelles condoléances.

MARIAGES

Nous avons appris que s'étaient unis par le mariage :

- M. Michel Maqua, fils de M. Elie Maqua, de Corbion, et Mlle Brasseur ;
- M. André-Marie Despas, fils de notre délégué M. Victor Despas, de Havelange, et Mlle Anne-Marie Pirlot, de Liège ;
- M. Albert Marchal et Mlle Patricia Leroy, de Rochefort.

A ces jeunes époux, tous nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Neufchâteau-Librasmont

NAISSANCE

François Hannick, notre ancien secrétaire trésorier, nous a annoncé la naissance de son petit-fils Pierre. Nous partageons la joie du grand-père.

MARIAGES

Françine Lamouline, fille de Joseph est devenue Madame Lemaire.

Paul Deneffe, fils de Joseph a épousé Liliane Pirsoul.

Cordiales félicitations.

DECES

Après la série noire du premier trimestre, nous espérons un répit.

Hélas ! Le 13 mars, nous apprenions le décès de Louis Thiry de Molinfaing (Longlier).

Le 23 mars, mourait Louis Wavreille de Chêne (Ehly). Merci aux délégations de Martelange et Etalle qui ont assisté aux funérailles.

Le 12 avril, de nombreux Bêrets Verts de la section ont participé, à Libramont, aux funérailles de Maximilien Géonet, porte-drapeau de la section du Brabant.

Ce même jour, nous apprenions le décès de Aimé Lamoline de Sainte-Marie Chevigny.

Le 24 mai, mourait Emilien Grégoire de Saint-Médard. Une de ses dernières joies fut de participer au congrès de Florenville. Merci à la délégation d'Arlon qui nous a relayés pour l'inhumation.

Avec les familles éprouvées, nous pleurons ces membres trop tôt disparus.

ACTIVITES

La section a tenu son assemblée générale le 16 avril à Les Fossés. Nous tenons à remercier M. et Mme Pierlot pour leur aimable accueil et leur générosité.

Pour le congrès de Florenville, 43 inscrits. Bien des souvenirs furent évoqués au cours du banquet, des souvenirs de jeunesse... « Tu te souviens Emile ? - Tu te rappelles Jean-Marie ? ». Et les dames étonnées ouvrent de grands yeux... Des animateurs talentueux ont amusé les convives. C'est Raymond qui donna le ton. Certains en oublièrent de boire le vin. Ils se rattrapèrent au retour.

Le 8 mai, à Libramont, beaucoup d'Anciens conduits par le Président Mouzon assistèrent aux cérémonies marquant le XXX^e anniversaire de la Victoire.

Le 9 mai, notre Président a représenté la section aux fastes du 1^{er} bataillon de Chasseurs Ardennais à Spich.

Le 17 mai, la section organisait une soirée dansante au Café de la Jeunesse à Les Fossés. Un bon petit bal animé par l'orchestre « The Sylvers ». Aux avant-postes : Raymond Martin, Théo China, Alexis et Madame Roblain. Georges Lambert, Albert Legrand.

Nous les remercions ainsi que les tenanciers qui nous ont apporté bénévolement toute l'aide nécessaire. Nous remercions aussi danseuses et danseurs et leur demandons de nous rester fidèles.

RECRUTEMENT

Les nouveaux membres nous affluent. Depuis le début de l'exercice, nous en avons accueilli une cinquantaine. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous. Merci à tous les recruteurs et spécialement au lieutenant Jean Mouzon qui prospecte parmi les F.B.A. et à Nicole Mouzon qui affine tout Les Fossés. Pas de jaloux !

CHANGEMENT D'ADRESSE

Le secrétaire-trésorier habite maintenant au 11, route de Saint-Pierre, 6600 Libramont. Téléphone inchangé.

A Chevetogne



A l'initiative de notre infatigable et inégalable camarade Donia Widart, la commune de Chevetogne a commémoré le 30^e anniversaire de la libération des camps, en plantant l'Arbre de la Liberté et en remettant une médaille aux anciens prisonniers.

Fête de l'Infanterie



Un certain nombre de représentants de la Fraternelle — et notamment le président national, le premier vice-président Lapage, les présidents des sections d'Arlon et Etalle — ont participé, le 30 mai à Arlon, à la Fête de l'Infanterie à laquelle étaient également présents (sauf erreur ou omission) le drapeau national et ceux des sections d'Arlon, Bastogne, Brabant, Etalle, Houffalize, Huy, Virton et Vielsalm. Ci-dessus, le président national fleurit le mémorial de l'EI.

(Photo « L'Avenir du Luxembourg »)



A Paliseul

Le bourgmestre de Paliseul plante l'Arbre de la Liberté que dresse solidement notre camarade Thomas, secrétaire communal et président de la FNC.

(Photo « L'Avenir du Luxembourg »)



Le bourgmestre ChA Mahy, en béret vert, regardé par d'autres Bêrets Verts, plante aussi l'Arbre de la Liberté.

(Photo « L'Avenir du Luxembourg »)



La presse et les associations patriotiques

Certains de nos camarades, notamment de la province de Namur, se sont émus de ne pas trouver, dans la presse régionale, de compte rendu de notre congrès de Florenville ; d'autres se sont étonnés de l'abstention de la presse nationale. Bien entendu, « L'Avenir du Luxembourg » et « La Meuse-Luxembourgeoise » ont, comme d'usage, fait largement écho à notre manifestation.

Nous devons toutefois souligner que surtout dans les circonstances pénibles qu'elle traverse, la presse rapporte de moins en moins les manifestations patriotiques ; on a pu remarquer combien succincts, la plupart du temps, étaient les comptes rendus des grandes manifestations organisées, le 8 mai, à l'occasion du trentième anniversaire de la libération des camps, combien discrets aussi les comptes rendus, dans la plupart des journaux, du grand rassemblement des prisonniers de guerre à Liège, le 25 mai (la RTB s'est, cette fois-là, à nouveau distingué par son abstention pratiquement totale) ; rien non plus dans la presse concernant la commémoration du trente-cinquième anniversaire de la bataille de la Lys.

Faut-il s'intriguer ? Nous pensons qu'il faut accepter les choses avec philosophie : le patriotisme, cela n'intéresse plus le grand public. Alors, la presse suit et donne priorité aux faits divers, aux procès de Cour d'Assise, aux sports et... aux communiqués consistant.

Marché du siècle, ou marché de tapis ?

Ce fameux marché, dit « du siècle », pour le remplacement des avions de combat de quatre petits membres de l'Alliance Atlantique, a donné lieu à des tractations sordides dans le prestige de l'Occident ne sort pas renforcé. On a assisté à des pressions inadmissibles jusqu'en la personne de chefs d'Etat jouant, en l'espèce, le rôle peu reluisant de marchands de tapis. On a vu des crocs-en-jambe de tous ordres, des prises de position exclusivement partisans, des manquements à la solidarité, etc... Que dire, par exemple, des Hollandais qui ont voulu laisser à la Belgique la responsabilité d'un choix autre que le leur ? Pour eux, le Benelux n'existe jamais que quand il coïncide avec leurs intérêts !

Le volontariat à l'armée

Nous l'avions prévu car c'est là une constante de toute l'histoire de Belgique : il y a beaucoup plus de volontaires de carrière francophones, à l'Armée, que de néerlandophones. On se demande si le ministre de la Défense nationale ne va pas devoir réexaminer le problème de la répartition linguistique des officiers, de manière à mettre fin au déséquilibre dont vont nécessairement être victimes les francophones. Il faudra aussi songer à supprimer certaines unités flamandes pour les remplacer par des francophones.

Vinkt

La BRT a diffusé le 25 mai dans la soirée, une émission radio au sujet des événements de Vinkt en mai 1940. Elle avait été préparée par Monika Van Paemel, un jeune et talentueux écrivain originaire de Poesele, au nord de Vinkt.

Nous avions espéré — et l'auteur avec nous — que serait réalisée une grande émission télévisée, avec la participation de témoins Chasseurs Ardennais. Les circonstances en ont décidé autrement : seuls des habitants de Vinkt et environs ont été interrogés, et l'émission n'est passée qu'à la radio.

Ces interviews étaient précédées d'une introduction fort objective que l'auteur a bien voulu nous communiquer, et où un vil hommage est rendu au comportement des Chasseurs Ardennais.

A noter que le journal « Het Volk » et son succédané « De Nieuwe Gids » ont consacré, le 29 mai, un éditorial à cette émission.

Les droits moraux et matériels des Combattants

TOUJOURS LE CONTENTIEUX

LA PROGRAMMATION... 1974 POUR LES
VICTIMES DE LA GUERRE

Il est fort difficile de faire le point en ce qui concerne la réalisation de mesures en faveur des victimes du devoir militaire ou assimilées, surtout dans une publication trimestrielle. Signalons cependant que les projets actuellement en voie d'être mis en forme de lois sont seulement ceux de la programmation gouvernementale 1974.

Déjà dans notre n° 100, nous avons signalé trois mesures sans aucune portée financière, à savoir : l'inscription de nouvelles mentions sur la carte des états de services de guerre, l'octroi de la carte de priorité - Station debout pénible - à tous les invalides à partir de 50 %, et la délivrance aussi d'un diplôme de reconnaissance aux agents occasionnels de renseignements et d'action. Dans notre n° 101, nous mentionnions la publication d'un arrêté royal portant statut de l'engagement volontaire.

Actuellement, deux projets de loi sont en cours d'examen, et le second a été voté le 29 mai au Sénat; ils doivent encore être examinés par la Chambre avec, toujours, la possibilité de retour au Sénat en cas d'amendements. Disons que les nouvelles lois seront, sans doute, promulguées d'ici quelques semaines.

Le premier projet a trait à la pension anticipée pour les agents des services publics. Signalons simplement que le régime accordé à ces agents, pour la pension anticipée, sera identique à celui valable pour les salariés du secteur privé et pour les indépendants : cela signifie que la pension complète à soixante ans n'est accordée d'office qu'aux invalides de guerre, puis aux prisonniers de guerre et aux prisonniers politiques, mais pour ceux-ci, l'anticipation sans retenue est fonction de la durée de la captivité. Pour les agents des services publics, en outre, le projet de loi prévoit qu'il leur faut trente années, minimum, d'activités - disposition qui est, à juste titre, vivement contestée par les associations patriotiques - qu'ils ne pourront demander leur pension que dans un délai minimum de six mois, et qu'enfin, toute activité professionnelle rémunérée leur sera interdite durant les années d'anticipation.

Quant au projet de loi concernant les diverses mesures décidées par le gouvernement, il concerne les invalides, les veuves, orphelins et ascendants que, par une singulière terminologie, on dénomme maintenant les - ayants cause - au lieu des - ayants droit -, les rentes, et enfin, les pensions de retraite à charge du Trésor.

Reprenons succinctement les dispositions telles qu'elles sont prévues avec, bien entendu, une réserve concernant les modifications qui pourraient intervenir en cours d'examen au Parlement.

Pensions des invalides de guerre

- Majoration de 20 % des taux en vigueur au 1er juillet 1973 des indemnités spéciales

accordées aux grands invalides de guerre (amputation, mutilation, cécité et aide de tierce personne). La majoration prendra cours au 1er janvier 1974 et sera automatique : il ne faut donc pas la demander. A remarquer qu'au Sénat, le gouvernement a repoussé une proposition tendant à faire bénéficier de l'augmentation les amputés de guerre n'ayant pas 100 % d'invalidité.

- Octroi des indemnités d'amputation et de mutilation à ceux qui sont devenus grands invalides par suite de maladie. Ces derniers devront introduire une demande.

- Ajustement du taux d'invalidité à l'occasion d'une procédure en révision, dès que l'aggravation admise atteint au moins 5 %, au lieu de 10 % précédemment. Pour ceux qui, dans le passé, sont allés en aggravation et ont obtenu 5 % de plus, ils devront demander la révision de leur dossier.

- Présomption générale d'imputabilité à la captivité des affections contractées par les PP concentrationnaires, mais indemnisation, dans le cadre de cette présomption, uniquement dans le cas où ces affections entraînent effectivement une invalidité d'au moins 20 %.

Pensions des ayants droit

- Fixation du délai extrême de mariage au 30 juin 1961, au lieu du 31 décembre 1955, pour les veuves de la guerre 1940-1945 mariées après le fait dommageable. Toutefois, la pension ne sera payée que quand la veuve atteint soixante ans. Celles qui sont dans ce cas, et qui s'étaient vu refuser la pension à cause du délai de mariage, doivent demander la révision.

- Restitution de la pension de veuve aux personnes de nationalité étrangère qui ont été amenées à reprendre leur nationalité d'origine, mais qui sont veuves d'un invalide de guerre belge.

- Mise des veuves 1914/1918 sur pied d'égalité en ce qui concerne le taux des pensions de réversion accordées avant et après 1952.

- Maintien au père, dernier survivant des conjoints, du montant complet de l'allocation d'ascendant, actuellement conservé à la mère seule en cas de pré-décès du père.

Rentes de guerre

- Inclusion, dans la période prise en considération, des durées d'hospitalisation de six mois, pour autant qu'elles soient consécutives à une blessure ou à une maladie ayant donné lieu à pension, et encourues au cours d'une activité de résistance en 1940/1945, de captivité comme PP ou d'un service d'agent de renseignements en 1914/1918.

- Prolongation jusqu'au 28 février 1946 de la période d'hospitalisation pouvant être prise en considération pour la rente des

prisonniers de guerre : cela place ces derniers sur le même pied que les PP.

- Pour les veuves 1940/1945, prolongation du délai de mariage jusqu'au 30 juin 1961.

- Pour les veuves encore - et c'est la mesure la plus importante - octroi de la rente à partir de six mois de services reconnus du mari pour les veuves de PP, au lieu, dans le passé, de deux semestres, c'est-à-dire six mois et 90 jours.

- Octroi, désormais, aux autres veuves de guerre de la rente à partir de deux semestres d'appartenance, au lieu de quatre. Deux semestres, cela signifie 270 jours (180 + 90) au moins.

Pensions de retraite

- Supputation, pour le calcul des pensions militaires et civiles, des services accomplis dans les Forces alliées, et de certaines prestations faites par diverses catégories de civils au sein des Forces belges de Grande-Bretagne.

- Triplement de la durée des services de guerre, en matière de pensions de retraite à charge de l'Etat, pour les agents de renseignements et d'action.

COMMENTAIRES

Notre commentaire sera nécessairement court, car si nous devions entrer dans tous les détails, cela nous prendrait plusieurs pages; au surplus, des modifications peuvent encore intervenir dans le projet, et il est préférable que ceux à qui se poserait un problème particulier nous écrivent.

D'abord, quelques regrets :

a) que l'on ait refusé la majoration des indemnités spéciales aux amputés de guerre n'ayant pas 100 % d'invalidité, alors qu'on l'accorde aux grands invalides mutilés à la suite de maladie;

b) que l'on ait refusé le triplement des services de guerre aux membres de la section belge de la Royal Air Force et de la section belge de la Royal Navy : il nous semble qu'ils auraient mérité également cet avantage.

Par ailleurs, insistons sur les trois dispositions principales, à savoir : l'admissibilité, désormais, de l'aggravation quand on obtient 5 % de plus; l'allongement du délai de mariage pour les veuves; et la réduction de moitié des périodes reconnues pour qu'elles puissent bénéficier des rentes de guerre.

Enfin, des négociations extrêmement importantes se poursuivent actuellement entre le gouvernement et le comité de contact des associations patriotiques. Le gouvernement a fait à ce dernier une proposition tendant à régler tout le contentieux sur une période de dix années, mais à des conditions qui, à certains égards, peuvent paraître dangereuses et même, sous certains aspects, inadmissibles.

En effet, cela signifierait-il la liquidation de tout le contentieux ? C'est improbable car à côté de nombreuses revendications fort justifiées, il en est d'autres qui le sont moins, et même certaines qui apparaissent comme assez farfelues. De plus, le gouvernement voudrait que les associations patriotiques s'engagent à ne plus formuler de nouvelles revendications. Qui pourrait prendre un tel engagement en leur nom ? Toutes les associations ne font pas partie du Comité de contact, et même celles qui en font partie refuseraient, sans doute, pour la plupart, de prendre un engagement collectif. Et puis, qui peut prévoir l'avenir ?

Le gouvernement, enfin, voudrait que les associations répartissent entre elles - c'est-à-dire en fonction de leurs revendications propres - les crédits prévus pour liquider le contentieux, à savoir : 300 millions la première année, 600 millions la deuxième, 900 millions la troisième, et ainsi de suite pendant dix ans, soit au total 16,5 milliards.

Il est évident que jamais les associations patriotiques ne réussiraient à s'entendre sur une telle répartition, et que les discussions sur le partage du gâteau créeraient entre elles de profondes zizanies. Au reste, ce n'est pas leur rôle : elles revendiquent, elles se contentent avec le gouvernement, mais c'est le pouvoir qui doit prendre les décisions. Même dans ce cas d'ailleurs, et bien que l'interlocuteur privilégié du gouvernement, mais non exclusif, soit le Comité de contact des associations patriotiques, les groupements ou fédérations membres de celui-ci ne se gênent guère, le plus souvent, pour essayer, par la bande, de faire avancer leurs revendications propres : c'est humain, et impossible à empêcher.

Enfin, certains pensent qu'en étendant sur dix ans la période d'acceptation des revendications, le gouvernement mise sur l'extinction du nombre de bénéficiaires.

Faisons confiance au Comité de contact : il comprend des personnes averties, qui n'accepteront certainement pas un chat dans un sac.

Albert HUBERT.

PENSION DE RETRAITE

Une loi du 31 janvier 1975, publiée au Moniteur du 5 avril 1975, mentionne que la mise en retraite d'office est prononcée au cours du sixième mois qui précède celui où les fonctions cessent d'être exercées. Il s'agit évidemment des pensions à charge du Trésor public.

La même loi souligne que :

« Toute personne qui, sans être atteinte par une limite d'âge, peut faire valoir des titres - à une pension, en raison de son âge et de - de la durée de ses services, et désire user - de cette faculté, doit solliciter, au moins - six mois à l'avance, la démission de ses - fonctions. »

A noter que cette disposition soulève des réactions dans les milieux patriotiques car elle signifie qu'un agent des services publics, désireux de prendre prématurément sa pension sur base de la loi actuellement en préparation et qui permet à certains titulaires de statuts de reconnaissance nationale de prendre leur pension à partir de soixante ans, devra solliciter l'application de cette disposition six mois, au moins, à l'avance.

DEUX NOUVEAUX STATUTS, DE PORTEE PUREMENT MORALE

Le statut du mobilisé

Le Moniteur du 5 avril a publié un arrêté royal - portant statut de réparation en faveur des militaires belges qui ont effectué du service au cours des différentes phases de la mobilisation 1939/1940 -. Il vise tous les militaires ayant accompli du service effectif entre le 26 août 1939 et le 9 mai 1940, et qui ont eu une conduite irréprochable pendant la mobilisation de 1939/1940 et la campagne de 1940/1945, ainsi que durant la captivité ou l'occupation, si la captivité n'a pas été subie ou a été écourtée pour une raison honorable.

Sont présumés satisfaires à la condition de - conduite irréprochable - tous ceux qui bénéficient du statut du combattant 1940/1945 et de la médaille commémorative, ou d'un autre statut de reconnaissance nationale (Résistance armée, Agents de renseignements et d'action, Résistants civils, Réfractaires, PG, Résistants par la presse clandestine, Déportés, PP, Membres des Forces belges de Grande-Bretagne, Volontaires de guerre).

C'est le ministère de la Défense nationale qui délivrera une attestation aux bénéficiaires dudit statut, pour autant qu'ils introduisent une demande et y joignent un certificat de bonne conduite, vie et mœurs. Les modalités des demandes et les formulaires qui seront certainement préparés n'ont pas encore été rendus publics.

De toute façon, ce statut n'accorde aux intéressés aucun avantage matériel... du moins pour l'instant.

Le statut des évadés

Le même Moniteur du 5 avril publie un arrêté royal du 11 mars 1975 établissant le statut des évadés de la guerre 1940/1945, et dont peuvent bénéficier les personnes de conduite irréprochable qui :

- 1) soit quittèrent un territoire sous domination ennemie en vue de participer à l'action de la Belgique dans la poursuite de la guerre, ou qui, s'exposant à des risques graves, quittèrent dans la même intention un territoire non occupé par l'ennemi;
- 2) soit firent, au cours de leur détention ou de leur captivité, des tentatives d'évasion pour se soustraire au pouvoir de l'ennemi ou de ses sympathisants;
- 3) soit réussirent, au cours de leur détention ou de leur captivité, à s'évader et vécurent dans la clandestinité.

Une commission spéciale tranchera les cas, les demandes devant être adressées au ministre de la Défense nationale et accompagnées d'un certificat de bonne conduite, vie et mœurs. Ici encore, mieux vaut attendre les modalités d'application et les formulaires.

SERVICE MILITAIRE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Entre le 1er janvier 1970 et le 31 décembre dernier, 1.365 miliciens néerlandophones et 2.104 miliciens francophones sont partis pour un pays en voie de développement, conformément à l'article 16 des lois coordonnées sur la milice.

Il n'est pas établi de statistiques sur les miliciens qui prolongent leur séjour dans le pays en voie de développement au-delà du terme des deux ans imposés, ou qui étaient mariés avant leur départ, ces éléments étant sans intérêt pour l'application de l'article 16 susmentionné.

LOIS SUR LA MILICE

ASSIMILATION AU SERVICE DE FRERE OU DE PERE

1) Le milicien réformé à la suite d'une décision de la commission d'aptitude et de réforme est un milicien en activité de service. Il est donc normal qu'un service de frère puisse être invoqué en pareil cas, d'autant plus que la réforme sera normalement la conséquence de maladies ou blessures contractées du fait de la présence de l'intéressé sous les drapeaux. Par contre, le milicien exempté pour cause physique n'a pas fait l'objet d'un ordre de rejoindre et n'a même pas la qualité de militaire : c'est en qualité de civil qu'il comparait devant le conseil de révision légalement compétent pour le déclarer inapte au service. Il ne peut pas y avoir service de frère dans cette hypothèse.

2) Le cas des grands invalides de guerre retient toute l'attention du ministre de l'Intérieur qui a entamé des négociations en faveur de l'inscription des invalides de guerre dans les catégories prévues à l'article 12, § 1er, 5 bis (assimilation à un service de frère). Une solution favorable peut être espérée.

En outre, en ce qui concerne les grands invalides de guerre, l'article 17, § 2, des lois sur la milice prévoit la possibilité de les assimiler à des militaires morts pour la patrie, et dès lors, de les faire compter comme service de frère.

L'ASSIMILATION AU SERVICE DE FRERE

Sauf le cas visé au littéra e), l'article 12, § 1er, 5°, des lois qui règle l'assimilation au service de frère, subordonne la dispense à une seule condition bien déterminée, à savoir : que le père, la mère, le frère ou la sœur du milicien soit décédé en telle ou telle qualité, à la suite de faits de guerre.

Par contre, l'article 12, § 1er, 5° bis, énumère un certain nombre de catégories dont le milicien qui veut invoquer un service de frère doit, en outre, faire partie pour pouvoir prétendre à la dispense. Ces conditions diffèrent sensiblement de celles qui sont prévues à l'article 12, § 1er, 5°, précité.

Il peut cependant arriver qu'un milicien puisse, dans le chef d'une même personne, invoquer un service de frère et remplir, en même temps, les conditions supplémentaires visées à l'article 12, § 1er, 5° bis.

Pour bien appliquer ces dispositions, il y a lieu de vérifier d'abord s'il y a deux ou plus service de frères ou assimilés dans le chef de personnes différentes. Ensuite, s'il n'y a qu'un service de frère ou assimilé, il y a lieu d'examiner s'il existe, en plus, une des conditions de l'article 12, § 1er, 5° bis, a, b, c, d, condition qui peut exister dans le chef de la même personne que le service de frère ou assimilé.

La base militaire de Marche-en-Famenne

PAS AVANT 1978

Selon le rapport sur le budget de la Défense nationale présenté à la Chambre, les choses ne sont pas encore très avancées en ce qui concerne l'installation à Marche-en-Famenne de la 7^e Brigade d'Infanterie blindée. Actuellement, les terrains sont en voie d'acquisition, et le Génie militaire commence le tracé des plates pour véhicules chenillés. Les premiers travaux feront, sans doute, l'objet d'une adjudication à la fin de cette année.

Le premier Bataillon d'Infanterie blindée qui s'établirait à Marche, et qui serait tout naturellement le 1^{er} Chasseurs Ardennais, n'y viendrait pas avant le milieu de l'année 1978, au plus tôt. Le reste de la Brigade, à l'exception de la Cie Génie qui demeure en Allemagne, s'installerait vers le milieu de 1979, étant entendu que le 12^e de Ligne, second Bataillon d'Infanterie, resterait à Spa, et le 1^{er} d'Artillerie à Bastogne.

Protestataires

Toutes les occasions sont bonnes, pour les agitateurs anti-militaristes, de faire parler d'eux. Il est vrai qu'ils bénéficient de concours surprénants, au premier rang desquels il faut, bien entendu, placer la RTB qui, toujours, diffuse avec empressement tous les communiqués des groupuscules contestataires, tandis qu'elle ignore généralement tout ce qui a trait aux associations patriotiques.

Qu'il soit la création de la base militaire de Marche-en-Famenne ait pour conséquence de porter préjudice à un certain nombre de citoyens, et surtout à des agriculteurs, a été révoqué, et nous le regrettons pour eux; ils étaient en droit de protester contre cette atteinte à leurs biens. Mais il en est malheureusement ainsi pour toutes sortes d'activités d'intérêt général, et l'on n'assiste jamais à de grandes manifestations de protestation lors d'expropriations pour la construction d'autoroutes, par exemple.

En vérité, ce sont surtout des gens étrangers à la région de Marche qui se sont emparés de l'affaire, à savoir des mouvements des « pacifistes » orthodoxes, bien sûr par les communistes, les gauchistes de tous poils, etc.

Une manifestation ratée

C'est ainsi que tous ces mouvements — ou l'on trouvait rassemblés, pêle-mêle, un Comité dit « d'action pour la paix et le développement », les Jeunes socialistes, le Mouvement pour la paix, la JOC, les Jeunesses communistes, la Jeunesse étudiante chrétienne, l'Union pour la défense de la paix, le Mouvement international dit « de la réconciliation », l'Internationale des résistants à la guerre, le Rassemblement pour la paix et le développement, les Jeunesses rurales catholiques, le Cercle du libre examen de l'ULB, etc., etc. — avaient prévu d'organiser à Marche, le 30 mai, une grande manifestation contre l'Armée et contre l'achat des avions militaires. On y attendait, paraît-il, des milliers et des milliers de personnes.

Tout au plus se rassemblèrent quelques centaines de débraillés hurlant des slogans injurieux, et qui défilèrent dans l'indifférence totale et le mépris de la population. On y lançait, tout à la fois, des slogans contre le chômage, les fermetures d'entreprises, la course aux armements, les trusts, la vie chère, pour la libération du Tiers Monde, pour la troisième âge, pour les handicapés: un hoche-pot indigeste, quoi!

Après avoir ainsi manifesté contre tout, ces hurleurs ont clôturé la journée par un bal organisé par le périodique, « Pour »! Compréhension qui pour, ra!

FRATERNELLE GENERAL PATTON

La Fraternelle du 1^{er} Bataillon de Fusiliers, de laquelle le général Patton avait accepté de devenir président d'honneur, avait exprimé le souhait d'entretenir des relations privilégiées avec une unité de l'armée active, et elle avait choisi, à cette fin, le 1^{er} Chasseurs Ardennais, attendu que ce Bataillon fut la première unité de l'Armée belge reconstituée à participer, aux premiers jours de 1945, à des opérations militaires dans le sud de la province de Luxembourg, avec l'armée du général Patton.

La requête à cette fin a été introduite auprès du chef de Corps du 1^{er} Chasseurs Ardennais par notre Fraternelle. Le lieutenant-colonel B.E.M. Chabotier a accepté que son régiment devienne le parrain de la Fraternelle Général Patton, sous le patronage de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Ce parrainage a été reconnu lors des Fêtes du 1^{er} ChA: une charte le consacrant a été remise au représentant de la Fraternelle précitée.

LA VIE RELIGIEUSE DES PRISONNIERS DE GUERRE - RECTIFICATION

En rapportant, en page 15 de notre dernier bulletin, un article du commandant Hautecler au sujet de la vie religieuse des prisonniers de guerre, nous avons commis une erreur dont nous nous excusons.

L'aumônier des Belges au stalag XI B à Falling-bosel n'était pas l'abbé Claude BERTIN, mais l'abbé CLAUDE, prénommé Bertin, qui était, avant la guerre, professeur au Petit séminaire de Bastogne et qui est maintenant curé d'oven à Noilly-le-Bas.

VICTIMES CIVILES, DEPORTES OU REFRACTAIRES

Le Moniteur belge du 18 avril 1975 publie deux lois, datées l'une et l'autre du 17 février 1975. L'une a trait à la nationalité des victimes civiles de la guerre, et plus précisément à la date d'acquisition de celle-ci: nous n'entrerons pas dans d'autres détails. La seconde modifie les dispositions concernant la rente viagère des déportés des deux guerres et des réfractaires 1940/1945: il s'agit d'ajouter les périodes d'hospitalisation à celles susceptibles d'entrer en ligne de compte.

Cependant, une autre disposition de la nouvelle loi est importante et peut concerner des victimes du devoir patriotique, c'est-à-dire les militaires et assimilés. Désormais, en effet, quand le minimum d'un semestre est acquis dans le régime des rentes de réfractaires et de déportés, la période totale d'appartenance au régime des rentes de combattants et de captivité 1940/1945 inférieure à un semestre, qui ne coïncide pas, peut être ajoutée à la période d'appartenance à la rente de réfractaire et de déporté pour former éventuellement un semestre supplémentaire.

En outre, pour les rentes de veuves, et les victimes civiles bénéficiant, avant les victimes militaires et assimilées, d'une décision gouvernementale, le nombre de semestres dont les veuves doivent pouvoir se prévaloir pour bénéficier de la rente est ramené, partout, de quatre à deux. Deux semestres, cela signifie six mois et 90 jours, au moins.

Des arrêtés précisent les dates de prise de cours: nous ne nous y attarderons pas. Ce qui compte, c'est de demander le plus tôt possible à bénéficier des dispositions, du moment que l'on se trouve dans les conditions requises.

FOURNITURES

On peut se procurer les objets suivants, en s'adressant à sa section:

	Prix de vente
Insignes grand format	20 F
Insignes petit format	20 F
Bérets verts (préciser pointure) munis de la hure	150 F
Disque (Marche des Chasseurs Ardennais et Marche de la Fraternelle)	100 F
Hure dorée montée sur épingle (réduction de la hure de béret)	15 F
Décalcomanies (5 couleurs)	10 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Carte-vue couleur du « Sanglier » de Martelange	5 F
Drapeau de l'Ardenne	900 à 1.200 F selon modèle (cf. encadré spécial)
Pour les titulaires de notre médaille du mérite:	
Décoration petit module	150 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	15 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	30 F
N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celui-ci.	

PROCHAIN BULLETIN

En prévision de l'inauguration du nouveau monument national, le prochain bulletin sera distribué à la mi-septembre. La copie sera irrémédiablement clôturée le 15 août.